

REPUBLIQUE DE COTE D'IVOIRE



Union - Discipline - Travail

MINISTÈRE DU PLAN ET DU DÉVELOPPEMENT



*Au service  
des peuples  
et des nations*

# MESURE DE L'IMPACT SOCIO-ECONOMIQUE DU COVID-19 SUR LES CONDITIONS DE VIE DES MENAGES EN CÔTE D'IVOIRE

## RAPPORT FINAL

MAI 2020

*avec l'appui technique de :*





Ce rapport a été rédigé par l'équipe technique de l'INS avec l'appui technique et financier du PNUD et l'appui technique de la Banque Mondiale.

## INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE

Christian TAPE	Ingénieur Statisticien Economiste, Directeur Général Adjoint en charge de la Production Statistique, <b>Membre du Comité de Coordination</b>
Jonas Yao N'DRI	Ingénieur Statisticien Economiste, Directeur des Etudes, de la Recherche et de l'Ingénierie, <b>Membre du Comité de Coordination</b>
David BOTI Bolou Bi	Ingénieur Statisticien Economiste, Sous-Directeur de la coordination statistique, <b>Chef de projet</b>
Abou Henri TANONTCHI	Sous-directeur des statistiques émergentes, <b>Responsable analyse</b>
Géraud SERIKPA	Chargée d'études à la DERI, <b>Responsable collecte</b>
Joséphine COULIBALY Epse SEHI	Informaticien Réseau, Chargée d'étude à la Direction de l'Informatique et de la Cartographie, <b>Responsable informatique</b>

## PROGRAMME DES NATIONS UNIES POUR LE DEVELOPPEMENT

El Allassane BAGUIA	Economiste, PNUD
Becaye Diarra	Economiste, PNUD

## BANQUE MONDIALE

Franck ADOHO	Economiste Principal, BM
Thierry HOUNSA	Statisticien Economiste, BM
Bienvenu TIEN	Statisticien Economiste, BM
Aminata COULIBALY	Statisticienne Economiste, BM
Amadou TOURE	Economiste, BM

# TABLE DES MATIERES

Résumé exécutif	7
I. CONTEXTE ET OBJECTIF	8
II. SITUATION DU COVID-19 EN CÔTE D'IVOIRE EN AVRIL 2020	10
2.1. Mesures de lutte contre le COVID-19	10
2.2. Evolution de la pandémie depuis l'apparition du 1er cas	10
III. ASPECTS METHODOLOGIQUES	12
3.1. Description succincte de l'échantillon	12
3.2. Caractéristiques sociodémographiques des ménages enquêtés	13
IV. IMPACT DU COVID-19 SUR LES CONDITIONS DE VIE DES MENAGES	14
4.1. Connaissances, aptitudes et pratiques suivant les caractéristiques socioéconomiques	14
a. Information sur la maladie	14
b. Inquiétudes face à la maladie	14
c. Mesures de prévention utilisées	16
d. Migration et mobilité	18
4.2. Répercussions du COVID-19 sur les conditions de vie des ménages	19
a. Impact sur la dynamique du marché du travail	19
b. Impact sur l'activité économique	21
c. Situation actuelle des ménages dans l'emploi et risque de perte de l'emploi	23
d. Incertitude sur la situation de l'emploi du chef de ménage	26
e. Impact des mesures gouvernementales sur l'emploi du CM	26
f. Impact sur les postes de dépense des ménages	29
g. Impact sur le revenu	32
4.3. Stratégie d'adaptation des ménages	36
a. Les menaces que pourraient subir les ménages face aux conséquences de la pandémie du COVID-19	36
b. Mesure des interventions des acteurs contre la propagation du virus.	38
c. Propositions faites par les ménages	39
V. SIMULATIONS DE L'IMPACT DU COVID-19 SUR LA PAUVRETE	40
5.1. Mécanismes de transmission	40
5.2. Méthodologie	42
5.3. Résultats	43
a. Profil du marché du travail et composition du revenu	43
b. Impacts du choc sur les revenus de l'emploi	45
c. Impacts du choc sur les revenus hors emploi	46
d. Impacts du choc agrégé	47
e. Vulnérabilité et Mobilité Sociale	48
5.4. Facteurs de résilience	49
VI. CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS	50

## Tableaux

Tableau 1: Répartition du nombre de malade du COVID-19 par région	11
Tableau 2: Echantillon et ménage	12
Tableau 3: caractéristiques sociodémographiques	13
Tableau 4: Inquiétude selon les caractéristiques du CM	15
Tableau 5 : Statut de mobilité des chefs de ménage sur le marché du travail	20
Tableau 6: Situation actuelle dans l'emploi selon la branche d'activité	25
Tableau 7: Espérance sur la situations d'occupation	26
Tableau 8: Répartition des ménages impactés par secteur institutionnel	26
Tableau 9: Variation des postes de dépense selon le type d'activité du CM	32
Tableau 10: Variation du salaire suivant le niveau de vie des ménages	35
Tableau 11: Variation du revenu suivant les conditions de vie des ménages	36
Tableau 12: Stratégies des ménages face au COVID-19	37
Tableau 13 : Secteur d'activités des individus en emploi	43
Tableau 14 : Type d'emploi	43
Tableau 15 : Impacts du choc de revenus de l'emploi sur la pauvreté et la consommation	44
Tableau 16 : Impacts désagrégés du choc de revenus de l'emploi sur la pauvreté et la consommation (Moyen terme)	45
Tableau 17 : Impact du choc de transfert de fonds reçu sur la pauvreté et la consommation	46
Tableau 18 : Impact du choc de revenus du loyer sur la pauvreté et la consommation (Scénario moyen)	46
Tableau 19 : Variation de la consommation en raison du choc de COVID-19	45
Tableau 20 : Variation du taux de pauvreté (points de pourcentage) en raison du choc de COVID-19	45
Tableau 21 : Variation de la profondeur de la pauvreté (points de pourcentage) en raison du choc de COVID-19	48
Tableau 22 : Mobilité Sociale due au COVID-19 (Scenario Moyen)	48
Tableau 23 : Facteurs de résilience des ménages face au choc du COVID-19	49

## Figure

Figure 1: Propagation de la pandémie en Côte d'Ivoire	11
Figure 2: Répartition géographique de l'échantillon	12
Figure 3: Proportion de la population informée de l'existence du COVID-19	14
Figure 4: Canal utilisé pour accéder à l'information	14
Figure 5: Inquiétude de la population face au COVID-19	15
Figure 6: Application des mesures de prévention par la population	16
Figure 7: Respect des mesures barrières utilisées contre le COVID19 dans les communes d'Abidjan	17
Figure 8: Proportion de CM ayant décidé de déplacer leurs familles	18
Figure 9: Nombre de localités visitées après le 11 mars	18
Figure 10: Dynamique des chefs de ménage sur le marché du travail (National et Abidjan)	19
Figure 11: Dynamique des chefs de ménage sur le marché du travail (Hommes et femmes)	19
Figure 12: Impact du COVID-19 sur l'activité du CM	21
Figure 13: Impact du COVID-19 selon le type d'emploi du CM	21
Figure 14: Impact du COVID-19 selon le genre du CM	22
Figure 15: Impact du COVID-19 selon le niveau de vie du CM	22
Figure 16: Impact du COVID-19 par branche d'activité	23
Figure 17: Situation d'emploi selon le secteur d'activité	23
Figure 18: Situation actuelle dans l'emploi du fait de la pandémie de COVID-19	24
Figure 19: Impact des mesures gouvernementales sur l'emploi	27
Figure 20: Les groupes socio-économiques les plus affectés par les mesures du gouvernement	28
Figure 21: Les groupes socio-économiques les plus affectés par les mesures du gouvernement	29
Figure 22: Impact du COVID-19 sur les postes de dépense des ménages	30
Figure 23: Taux de variation moyen des postes de dépenses	30
Figure 24: Variation des postes de dépense chez les ménages dirigés par un homme	31
Figure 25: Variation des postes de dépense chez les ménages dirigés par une femme	31
Figure 26: Variation des postes de dépense chez les ménages à revenu inférieur (bottom Q1Q2)	31
Figure 27: Variation des postes de dépense chez les ménages à revenu supérieur (upper Q3Q5)	31
Figure 28: Distribution des CM dont le revenu est impactés selon le secteur	32
Figure 29: Situation avant et Avec COVID-19	33
Figure 30: Perception du choc sur le revenu	33
Figure 31: Nombre de ménage autour de la ligne de pauvreté	33
Figure 32: Evolution du salaire liée au COVID-19	34
Figure 33: Taux moyen de réduction du salaire	34
Figure 34: Evolution du revenu non salarié lié au COVID-19	35
Figure 35: Répartition des charges qui pourraient constituer des menaces pour les ménages vu les conséquences de la pandémie à coronavirus	37
Figure 36: Stratégies des ménages à revenu inférieur (Bottom Q1Q2)	38

Figure 37: Stratégies des ménages à revenu supérieur (UpperQ3Q5)	38
Figure 38: Actions posées par des acteurs dans la localité du chef de ménage contre le coronavirus	39
Figure 39: Propositions pour vous aider à faire face aux problèmes que pourraient engendrer la pandémie du coronavirus	39
Figure 40: Mécanismes de transmission du coronavirus à l'économie	41
Figure 41 : Méthode de Simulation des chocs	43
Figure 42 : Part des individus travaillant dans les secteurs affectés par déciles	44
Figure 43 : Composition du revenu par déciles	44
Figure 44: Composition du revenu (Population entière)	44
Figure 45: Impacts distributionnels du choc sur les revenus de l'emploi	45
Figure 46: Impacts désagrégés du choc sur les revenus de l'emploi (Moyen terme)	46
Figure 47: Impacts distributionnels du choc sur les transferts de fonds reçus	46
Figure 48: Impacts distributionnels du choc sur les revenus du loyer (Scénario moyen)	47
Figure 49 : Impacts distributionnels du choc agrégé du COVID-19 sur l'Economie	52
Figure 50: Impact du COVID-19 sur l'activité du CM	52
Figure 51: Impact du COVID-19 chez les CM salariés	52
Figure 52: Impact du COVID-19 chez les CM travaillant à compte propre hors agriculture	52
Figure 53: Impact du COVID-19 chez les CM agriculteurs	52

Depuis le 11 Mars 2020, la Côte d'Ivoire a enregistré son premier cas de malade infecté du coronavirus et, deux semaines plus tard, son premier cas de décès lié à cette maladie. Face à la situation l'Etat a adopté une série de mesure pour freiner la propagation de la maladie. L'intervention étatique a bénéficié de l'appui des partenaires techniques et financiers.

La population a été informée de l'existence de la pandémie, en grande partie, à travers les canaux traditionnels d'informations que sont la télévision et la radio. L'inquiétude des ménages face au COVID-19 est très grande et ce sentiment d'inquiétude chez les chefs de ménages semble un peu plus important chez les femmes comparativement aux hommes.

Dans l'ensemble, les populations appliquent diversement les mesures de prévention du COVID-19. Le lavage fréquent des mains avec de l'eau et du savon, l'usage de gels hydro-alcooliques, le respect de la distanciation sont les mesures les plus appliquées par la population parmi l'ensemble des gestes barrières. La pandémie du corona virus a entraîné des mouvements de population dès son apparition qui ont été freiné grâce à la décision du gouvernement de mettre fin aux déplacements.

La majorité des ménages notent un effet négatif important sur leurs activités. Quelle que soit la branche d'activité dans laquelle travaille les chefs de ménages interrogés, l'arrêt des activités, l'absence de clients ou la réduction de la main d'œuvre sont les principaux canaux par lesquels le COVID-19 impacterait leurs activités. Toutefois, près d'un ménage sur 10 ne verra pas son activité ralentie du fait du COVID-19.

Dans l'ensemble, le COVID-19 a un impact modéré sur la consommation alimentaire et non alimentaire des ménages. Moins de 20% des ménages interrogés ont vu leurs dépenses de consommation alimentaire ou non alimentaire diminué. Pour s'adapter au choc, les ménages ajustent plus leurs dépenses non alimentaires pour tenir compte de la baisse de leurs revenus.

Au niveau des salariés, plus de la moitié des ménages dont le chef travaille dans : la couture, le commerce, l'agriculture, l'élevage, la pêche, la restauration, l'hôtellerie et le transport ont vu leur revenu baissé. Toutefois, pour la majeure partie des individus travaillant dans les branches d'activités des services, de la construction et des industries, électricité et eau ont un revenu inchangé. Chez les actifs travaillant à compte propre, la crise sanitaire a impacté l'ensemble des branches d'activités.

Pour subvenir aux charges du ménage durant cette pandémie de COVID-19, même si la plupart des chefs de ménage espèrent utiliser leur épargne pour y faire face, nombreux sont encore ceux qui sont dans l'incertitude totale. En outre, la stratégie de survie est intrinsèquement liée à la situation du revenu du ménage et de la nature des dépenses.



## I- CONTEXTE ET OBJECTIF

En décembre 2019, l'apparition des premiers cas de du Coronavirus dans la ville de Wuhan et sa propagation ont fait de la Chine, l'épicentre de la maladie. Très rapidement, la maladie à coronavirus se propage hors de la Chine ; elle sera désignée désormais sous l'appellation de COVID-19. Les flux importants de voyages internationaux vont déplacer progressivement le foyer de la maladie de l'Asie vers l'Europe, puis à l'Amérique. Le directeur général de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) a annoncé en conférence de presse le 11 mars que l'on fait maintenant face à une pandémie de la COVID-19 touchant les 5 continents.

En réponse à la pandémie, il y a eu des fermetures des usines en Chine et dans les nombreux pays affectés en Europe et en Amérique. Cela a eu des répercussions notables sur les chaînes d'approvisionnement et de production, mais aussi sur la demande mondiale.

D'un autre côté les cours des matières premières principalement le pétrole ont subi une chute drastique due à la baisse de la demande mondiale mais à une guerre de prix entre la Russie et l'Arabie saoudite. En effet, entre le 1 Janvier 2020 et le 09 Mai 2020, le cours du baril du pétrole est passé de USD 60.6 à USD 25.1 soit une baisse de 59 % et celui du cacao 7%.

Cette situation n'est pas restée sans effet sur les pays africains, qui en plus de voir leur nombre de personnes contaminées augmenté, ressentiront fortement les impacts de la baisse de la demande globale, de la rupture des chaînes de production et d'approvisionnement, mais aussi de la baisse des cours des matières premières. Il est important de relever que la plupart des pays africains dont la Côte d'Ivoire sont des exportateurs nets de matières premières brutes et que tout choc sur le marché des matières premières comme cela est le cas avec la pandémie de COVID-19, affectera fortement ces pays sur le plan social et économique.

Le 11 mars 2020, la Côte d'Ivoire compte son premier cas confirmé de coronavirus (COVID-19).<sup>1</sup> À l'instar des autres pays du monde, le gouvernement a décrété un ensemble de mesures -- telles que le confinement progressif, la fermeture des frontières, la fermeture des établissements d'enseignement, l'instauration d'un couvre-feu -- visant à mitiger la propagation de la pandémie de COVID-19 sur le territoire ivoirien (voir encadré 1). Ces mesures de confinement prises combinées avec le contexte international ont eu sans aucun doute des répercussions sur le marché de l'emploi qui était caractérisé par une prépondérance de l'emploi informel et indépendant.

Cette note se donne donc pour objectif général d'évaluer les répercussions de la crise sanitaire du COVID-19 en Côte d'Ivoire sur les revenus et la consommation des ménages. Plus spécifiquement, il s'agit de répondre à quelques questions à savoir : Les populations sont-elles suffisamment informées sur le COVID-19 ? Quelles sont les mesures barrières adoptées au sein de la population ? Quelles sont les conséquences économiques et sociales de cette pandémie ? Voici autant de questions qui méritent d'être élucidées afin d'aider les décideurs publics à adopter des mesures efficaces.

Encadré 1 : Mesures de riposte du gouvernement ivoirien à la pandémie de COVID-19.

1 C.f. Annonce Ministère de la santé et de l'hygiène publique. Par ailleurs, à la date du 1<sup>er</sup> mai 2020, la Côte d'Ivoire déclare 1333 cas confirmés, dont 597 guéris, 15 décès et 721 cas actifs (Cf. Ministère de la santé et de l'hygiène publique, point de situation du 1<sup>er</sup> mai 2020).

- 1) L'interdiction d'entrée sur le territoire ivoirien aux es voyageurs non ivoiriens en provenance des pays ayant plus de 100 cas confirmés de COVID-19
- 2) La mise en quarantaine des cas suspects et des contacts des malades dans les centres réquisitionnés par l'Etat
- 3) La fermeture de tous les établissements d'enseignement préscolaire, primaire, secondaire et supérieur pour une période de 30 jours
- 4) La fermeture des boîtes de nuit, des cinémas et des lieux de spectacle
- 5) La gratuité totale du diagnostic et de la prise en charge de tous les cas suspects et confirmés de COVID-19
- 6) La fermeture de tous les maquis et restaurants à compter de ce lundi 23 mars 2020 à minuit, après celle des bars, des boîtes de nuit, des cinémas et des lieux de spectacle
- 7) L'instauration d'un couvre-feu de 21h00 à 5h00 du matin, à compter du mardi 24 mars
- 8) La régulation des transports interurbains, intercommunaux, intra-communaux et l'interdiction des déplacements non autorisés entre Abidjan et l'intérieur du pays
- 9) Le confinement progressif des populations par aire géographique, en fonction de l'évolution de la pandémie
- 10) La création de couloirs humanitaires pour venir en aide aux personnes ou aux communautés ayant un besoin urgent d'assistance
- 11) Le renforcement des capacités des industries pharmaceutiques, des laboratoires et des structures de diagnostic et de prise en charge sur l'ensemble du territoire national
- 12) La détection précoce, la prise en charge rapide et l'isolement en toute confidentialité des malades
- 13) La mise en place d'un centre d'appel dédié au COVID-19 et d'un système d'alerte et de suivi utilisant notamment les nouvelles technologies de la communication
- 14) L'interdiction de regroupement de plus de 50 personnes

Source : Extrait du questionnaire de l'enquête COVID de l'INS, Côte d'Ivoire, avril 2020

## II- SITUATION DU COVID-19 EN CÔTE D'IVOIRE EN AVRIL 2020

Le 11 Mars 2020, la Côte d'Ivoire enregistrait son premier cas de malade infecté du COVID-19. Il s'agissait d'un homme adulte de nationalité ivoirienne ayant effectué un voyage en provenance de l'Italie quelques semaines auparavant. Deux semaines plus tard, le pays enregistre son premier cas de décès lié à la maladie du coronavirus. Peu à peu la stratégie ivoirienne de riposte se met en place. Plusieurs mesures seront adoptées par l'Etat pour contrer la propagation de la pandémie. Face au risque de crise sociale, économique et sanitaire qui se profile à l'horizon, le Groupe de la Banque Mondiale et le Fond Monétaire International mettent en place une série de mesures d'accompagnement à travers l'activation d'instruments financiers en vue de renforcer l'action publique.

### 2.1. Mesures de lutte contre le COVID-19

L'Etat de Côte d'Ivoire adopte une batterie de mesures censées freiner l'évolution du COVID-19. Il s'agit, notamment, de : (i) la fermeture de tous les maquis et restaurants ; (ii) l'instauration d'un couvre-feu de 21h00 à 5h00 du matin ; (iii) la régulation des transports interurbains, intercommunaux, intra-communaux et l'interdiction des déplacements non autorisés entre Abidjan et l'intérieur du pays ; (iv) le confinement progressif des populations par aire géographique en fonction de l'évolution de la pandémie.

Sur le plan financier, la riposte ivoirienne pour contrer le COVID-19 s'élève à 95 milliards 880 millions de FCFA au titre de l'appui au système sanitaire. En outre, l'Etat prévoit investir 1,5% du PIB de l'année 2020 dans la lutte contre les conséquences économiques de la pandémie, à travers l'assistance aux ménages les plus vulnérables, le soutien à la production agricole, l'assistance aux secteurs et entreprises les plus touchés par la crise.

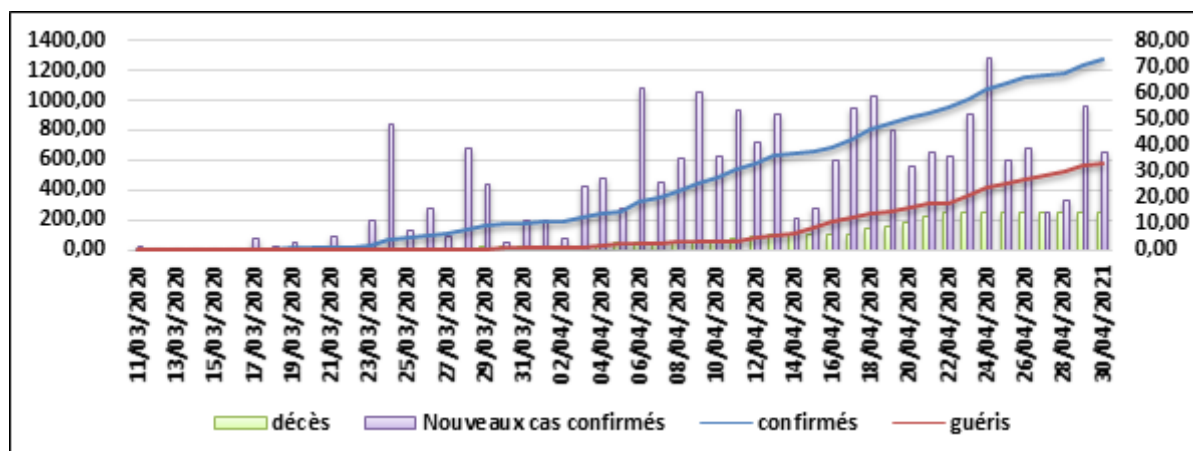
L'intervention publique face à la pandémie bénéficie d'un accompagnement du Fond Monétaire International et du Groupe de la Banque Mondiale. Ainsi, la Côte d'Ivoire a pu bénéficier, d'une part, d'un soutien de 295,4 millions de dollars au titre de la Facilité rapide de crédit et, d'autre part, de 590,8 millions de dollars au titre de l'instrument de financement rapide (IFR), soit un décaissement total de 886,2 millions de dollars.

La Banque mondiale a approuvé la demande du gouvernement ivoirien pour un soutien d'urgence de 622.000 dollars pour le financement d'une première partie du plan de préparation contre le coronavirus. Par ailleurs, la Banque mondiale est disposée à apporter un financement supplémentaire en fonction de l'ampleur de l'épidémie et à travailler étroitement avec le gouvernement de Côte d'Ivoire pour évaluer les impacts potentiels du COVID-19 sur l'économie.

### 2.2. Evolution de la pandémie depuis l'apparition du 1<sup>er</sup> cas

Suite à l'apparition du 1<sup>er</sup> cas de maladie à coronavirus COVID-19 en Côte d'Ivoire, le nombre de contaminations va évoluer rapidement pour atteindre 1275 personnes infectées au 30 Avril 2020. Peu à peu, le nombre de nouveaux cas va atteindre des niveaux importants. Le 24 mars 2020, la Côte d'Ivoire enregistre le nombre de nouveaux cas le plus élevé qui est de 73 personnes contaminées. Il convient de noter le manque d'information des populations sur la pandémie dans les premières phases d'apparition de la maladie. Cette ignorance se nourrit assez souvent de fausses informations qui ont tendance à négliger la maladie en la confondant à une simple grippe pouvant être traitée par des plantes traditionnelles habituelles. Par ailleurs, le fait qu'une part importante de la population travaille dans le secteur informel et qu'elles soient obligées de sortir de chez elles tous les jours rendent difficile le respect des gestes barrières.

Figure 1 : Propagation de la pandémie en Côte d'Ivoire



Source : Calculs du staff à partir des statistiques du Ministère de la Santé<sup>2</sup>

Le premier cas de décès lié au COVID-19 sur le sol ivoirien est enregistré le 29 mars 2020. Ce nombre va évoluer pour se stabiliser à 14 au cours de la dernière semaine du mois d'avril 2020. Le 1<sup>er</sup> cas de guérison, quant à lui, est enregistré le 24 mars 2020. Ce nombre va progresser lentement puis assez vite pour atteindre le niveau de 574 cas de guérison à la fin du mois d'avril.

Au 30 avril 2020, la ville d'Abidjan reste la zone la plus touchée par le COVID-19, avec 1232 personnes ayant contracté la maladie, soit 96,7% du nombre total de cas enregistrés en Côte d'Ivoire. Les régions de la Sud-Comoé et de San Pedro sont les plus touchées après Abidjan avec respectivement 20 et 8 cas enregistrés. Sur l'ensemble des 33 régions que compte le pays, se sont au total 12 régions qui enregistrent des cas de maladie du COVID-19.

Tableau 1: Répartition du nombre de malade du COVID-19 par région

Régions	Nombre de cas confirmés
DISTRICT AUTONOME ABIDJAN	1232
SUD-COMOE	20
SAN-PEDRO	8
TONKPI	4
GBEKE	4
PORO	2
GUEMON	2
NAWA	2
MARAHOUÉ	2
MORONOU	1
CAVALLY	1
HAUT-SASSANDRA	1

Source : Ministère de la Santé et de l'Hygiène publique

2 <http://coronavirustracking.ci/>

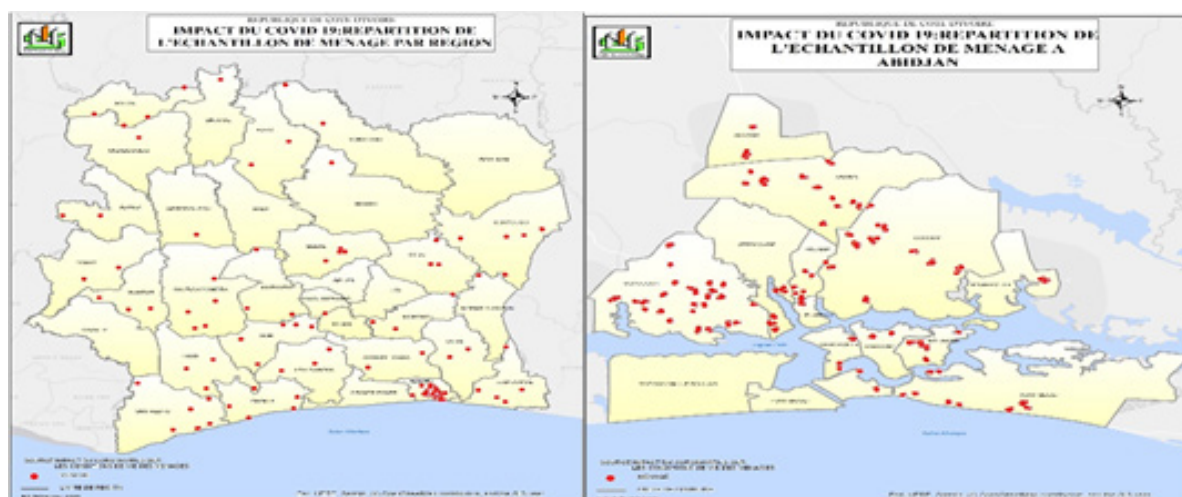
#### 3.1. Description succincte de l'échantillon

Afin d'évaluer l'impact du COVID-19 sur les conditions de vie des ménages, une enquête par sondage auprès de 806 ménages a été organisée par l'Institut National de la Statistique. Cet échantillon est un sous échantillon de 12 992 ménages issus des ménages enquêtés lors de l'Enquête Harmonisée sur les Conditions de Vie des Ménages (EHCVM). Les résultats de cette enquête sont représentatifs (voir annexe 3) au niveau national, au niveau de la ville d'Abidjan, du milieu rural et des autres villes de la Côte d'Ivoire (urbain hors Abidjan). L'enquête a enregistré un taux de réponse de plus de 91%.

##### a. Couverture géographique de l'échantillon

Nous avons une forte concentration de notre échantillon dans le sud particulièrement dans la ville d'Abidjan. Cette concentration de notre échantillon dans la ville d'Abidjan s'explique par le fait que Abidjan est l'épicentre de la pandémie. La dispersion de notre échantillon est visible sur les cartes ci-dessous.

**Figure 2 : Répartition géographique de l'échantillon**



Source : Calculs du staff à partir des données de l'enquête COVID (2020)

##### b. Description de la base en termes de ménages enquêtés

Notre échantillon final après suppression de la base des formulaires non valides est constitué de 734 ménages répartis comme suit : 88,3% de ménage pour la ville d'Abidjan, 3,8 % pour les autres villes hors Abidjan et 7,9% pour le milieu rural. En extrapolant les résultats de ces effectifs, on obtient pour l'ensemble de la Côte d'Ivoire 4 283 686 ménages.

**Tableau 2 : Echantillon et ménage**

	Abidjan urbain	Autre urbain	Rural	Total
Echantillon (n)	648	28	58	734
Echantillon (%)	88,3	3,8	7,9	100
Nombre de ménages extrapolé	1 177 695	1 072 402	2 033 589	4 283 686
Nombre de ménages (%)	27,5	25,0	47,5	100

Source : Calculs du staff à partir des données de l'enquête COVID (2020)

### 3.2. Caractéristiques sociodémographiques des ménages enquêtés

Les chefs de ménages interrogés sont majoritairement de sexe masculin (78,2%), plus de 80% d'entre eux savent lire et écrire. En suite, 67,3% de ceux-ci ont contracté un mariage de type monogame et la taille des ménages (en moyenne entre 4 à 5 personnes) varie selon le milieu de résidence. Ainsi, Hors Abidjan, 36,3% des ménages comptent un effectif de plus de six (06) individus ; et 8,2 % des chefs de ménages ont obtenu des diplômes équivalents au BAC +4/5.

**Tableau 3 : caractéristiques sociodémographiques**

	Abidjan urbain	Autre milieu (hors Abidjan)	Ensemble
<b>Sexe du CM</b>			
Masculin	77,3%	78,5%	78,2%
Féminin	22,7%	21,5%	21,8%
<b>Groupe d'âge du CM</b>			
Entre 20 et 34	27,2%	13,4%	17,2%
Entre 35 et 49	46,6%	58,8%	55,4%
Entre 50 et 64	19,7%	21,2%	20,8%
65 ans et plus	6,5%	6,6%	6,6%
<b>Taille du ménage</b>			
Moins de 4	41,9%	24,7%	29,4%
Entre 4 et 5	29,3%	39,0%	36,3%
Plus de 6	28,8%	36,3%	34,2%
<b>Situation matrimoniale</b>			
Célibataire	23,4%	7,7%	12,0%
Marié(e) monogame	64,0%	68,5%	67,3%
Marié(e) polygame	2,2%	9,6%	7,6%
Union libre	3,1%	4,6%	4,2%
Veuf (ve)	5,7%	9,5%	8,5%
Divorcé(e)	0,5%	0,0%	0,1%
Séparé(e)	1,0%	0,0%	0,3%
<b>Alphabétisation</b>			
Non	12,2%	20,8%	18,4%
Oui	87,8%	79,2%	81,6%
<b>Diplôme le plus élevé</b>			
Aucun	40,1%	59,6%	54,3%
CEPE	14,7%	25,5%	22,5%
BEPC	10,9%	10,1%	10,3%
CAP	1,3%	0,1%	0,4%
BT	1,7%	0,6%	0,9%
BAC	7,5%	0,0%	2,1%
DEUG, DUT, BTS	7,6%	2,6%	4,0%
Licence	3,3%	0,0%	0,9%
Maitrise	3,9%	0,4%	1,4%
Master/DEA/DESS	8,2%	1,0%	3,0%
Doctorat/PhD	0,9%	0,0%	0,3%

Source : Calculs du staff à partir des données de l'enquête COVID (2020)

## IV- IMPACT DU COVID-19 SUR LES CONDITIONS DE VIE DES MENAGES

Cette section aborde les résultats des interviews menées auprès des chefs de ménage sous les aspects portant sur les connaissances, attitudes et pratiques, l'impact socio-économique sur les conditions de vie des ménages et leur stratégie de survie face au coronavirus.

### 4.1. Connaissances, aptitudes et pratiques suivant les caractéristiques socioéconomiques

Face à la pandémie du COVID-19, la réaction de la population est liée à son niveau d'information sur l'existence de la maladie et le sentiment d'inquiétude que cela pourrait entraîner. Les médias ont longuement abordé la question du COVID-19, notamment, les causes de la maladie et les moyens de prévention. Comment alors les populations ivoiriennes, plus précisément celles vivant dans la ville d'Abidjan, le principal foyer de la pandémie, ont réagi à l'apparition du COVID-19 ?

#### a. Information sur la maladie

La population dans son entièreté est informée de l'existence de la pandémie grâce aux canaux traditionnels d'informations que sont la télévision et la radio. Environ 3 ménages sur 4 (73,4 %) ont su l'existence du COVID-19 grâce à la télévision tandis que 14,7% ont accédé à cette information par le canal de la radio. Cela est d'autant plus rassurant qu'à l'apparition de la maladie à corona virus, une vague de fausses informations s'est répandue sur les réseaux sociaux. Les médias traditionnels peuvent être considérés comme des sources fiables d'information et doivent par conséquent renforcer leurs dispositifs sur le COVID-19.

Figure 3 : Proportion de la population informée de l'existence du COVID-19

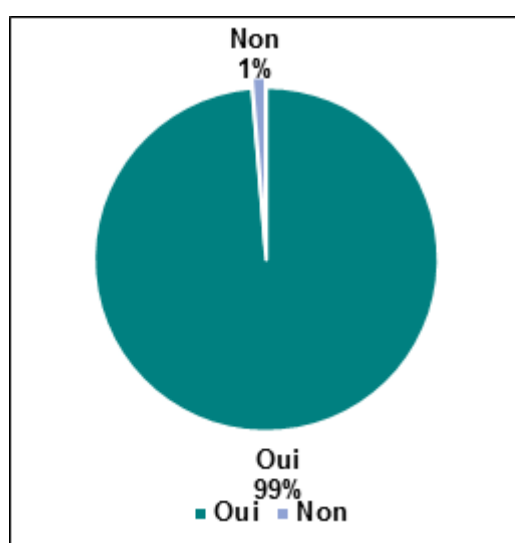
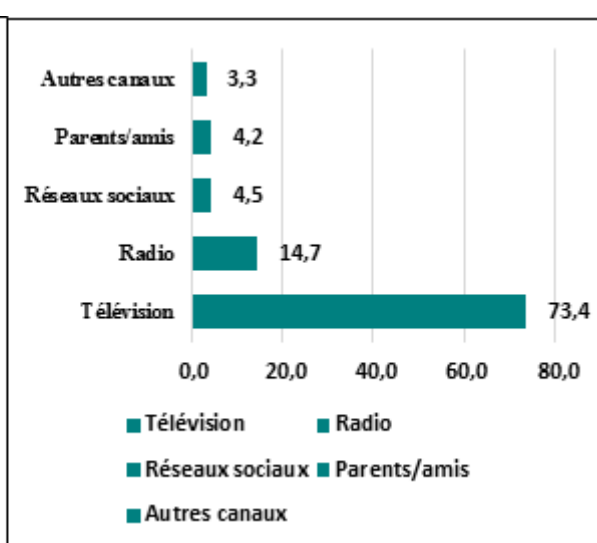


Figure 4: Canal utilisé pour accéder à l'information

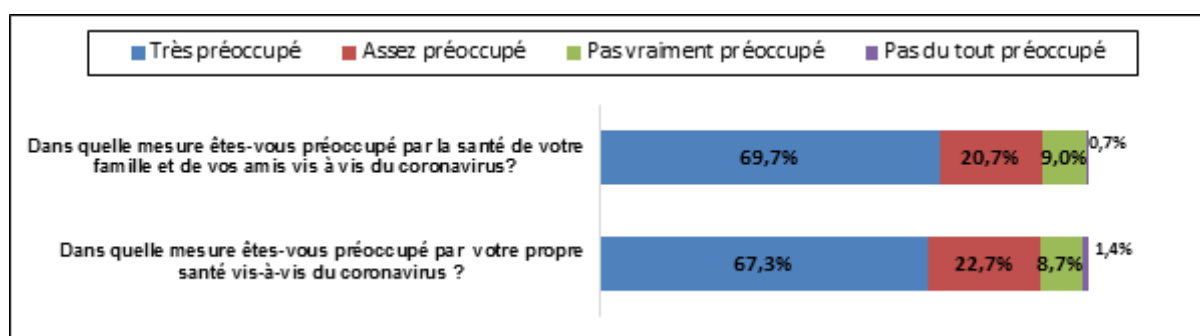


Source : Calculs du staff à partir des données de l'enquête COVID (2020)

#### b. Inquiétudes face à la maladie

L'inquiétude des ménages face au COVID-19 est très grande. La majorité des chefs de ménages sont préoccupés par la maladie (90%). Environ 7 ménages sur 10 (67,3%) se disent « très préoccupés » et 22,7% sont « assez préoccupés » pour leur propre état de santé. Les chefs de ménages sont également inquiets pour leurs proches ; 69,7% et 20,7% se disent respectivement « très préoccupé » et « assez préoccupés ».

Figure 5 : Inquiétude de la population face au COVID-19



Source : Calculs du staff à partir des données de l'enquête COVID (2020)

Le sentiment d'inquiétude chez le chef de ménage semble un peu plus important chez les femmes que chez les hommes. En effet, 82,2% et 14,02% des chefs de ménages femmes sont respectivement « très préoccupées » et « assez préoccupées » tandis qu'au niveau des ménages dirigés par des hommes ces proportions sont respectivement de 66,6% et 22,5%.

Du point de vue de l'âge du chef de ménage, les chefs moins âgés semblent relativement moins inquiets que les chefs de ménages qui sont très âgés. Cela pourrait s'expliquer par le fait les statistiques officielles sur les personnes les plus affectées par le COVID-19 montrent que les personnes les plus âgées sont le plus enclin à subir la forme sévère de la maladie à corona virus.

Tableau 4 : Inquiétude selon les caractéristiques du CM

Caractéristiques du Chef de ménage	Très préoccupé	Assez préoccupé	Pas vraiment préoccupé	Pas du tout préoccupé	Total
<b>Genre</b>					
Masculin	66.15	22.55	10.65	0.65	100.00
Féminin	82.20	14.02	3.09	0.69	100.00
<b>Niveau de vie</b>					
Bottom_Q1Q2 <sup>3</sup>	78.89	14.00	7.11	0.00	100.00
UpperQ3-Q5	67.60	22.18	9.42	0.80	100.00
<b>Age</b>					
Moins de 34 ans	64.20	21.57	12.82	1.42	100.00
35 à 65 ans	68.52	22.63	8.34	0.51	100.00
Plus de 65 ans	80.52	12.74	6.52	0.22	100.00
<b>Niveau d'éducation</b>					
Aucun	60.72	20.03	19.03	0.22	100.00
Primaire	69.11	28.03	2.60	0.26	100.00
Secondaire	84.87	9.57	4.86	0.70	100.00
Supérieur	61.12	31.74	4.16	2.98	100.00

Source : Calculs du staff à partir des données de l'enquête COVID (2020)

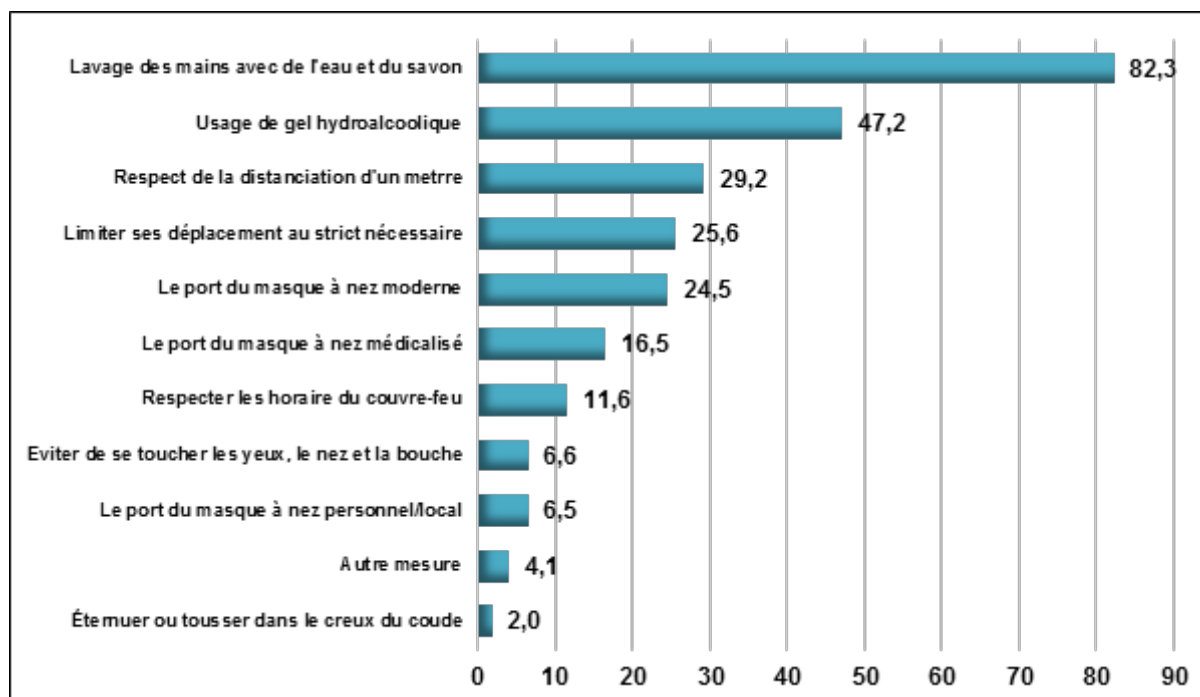
<sup>3</sup> Bottom\_Q1Q2 est le 1<sup>er</sup> et le 2<sup>ème</sup> quintile de pauvreté (très pauvre et pauvre) et Bottom\_Q3Q5 est le 3<sup>ème</sup>, 4<sup>ème</sup> et 5<sup>ème</sup> quintile de pauvreté (ni pauvre ni riche, riche et très riche).



### c. Mesures de prévention utilisées

Dans l'ensemble, les populations appliquent diversement les mesures de prévention du COVID-19. Le lavage fréquent des mains avec de l'eau et du savon est la plus pratiquée par la population (82,3%). L'usage de gels hydro-alcooliques (47,2%), le respect de la distanciation (29,2%) ainsi que la limitation des déplacements (25,6%) sont dans l'ordre les mesures les plus appliquées par la population après le lavage des mains.

Figure 6: Application des mesures de prévention par la population



Source : Calculs du staff à partir des données de l'enquête COVID (2020)

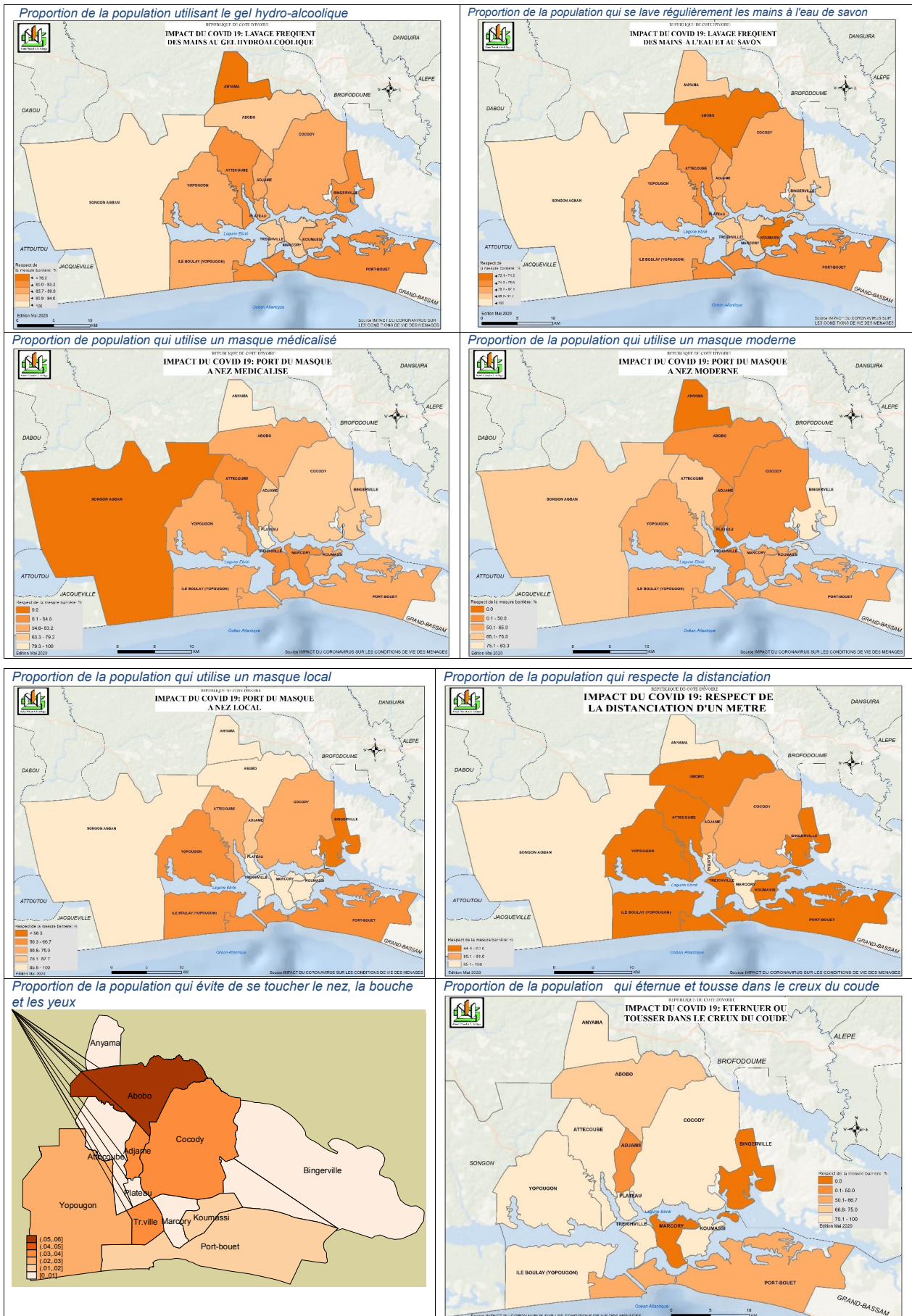
La ville d'Abidjan étant la partie du pays qui enregistre près 9 malades du COVID-19 sur 10, elle mérite un suivi plus accru du respect des gestes barrières. Dans cette optique, il convient de noter que les communes d'Abobo et de Koumassi sont relativement les moins disciplinées en matière de lavage des mains avec de l'eau et du savon à l'opposé de Treichville, Marcory et Songon qui semblent les plus habitués à mettre en œuvre ce geste de protection assez simple.

Au niveau de l'usage du gel hydro-alcoolique, son utilisation est moins importante dans les communes Bingerville et Port-Bouet tandis que dans les communes de Treichville, Marcory et Abobo, on note une utilisation plus importante.

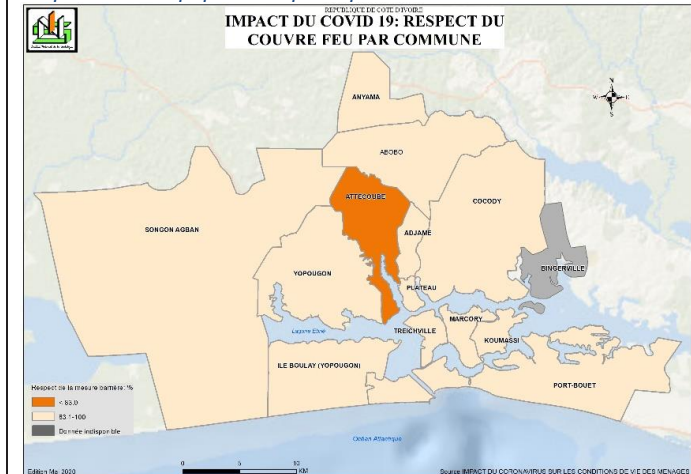
S'agissant du port du masque, il convient de noter que la commune du Plateau enregistre la plus forte proportion de personnes utilisant des masques médicalisés. Les communes Bingerville, Attécoubé et Port-Bouet enregistrent les plus faibles proportions d'utilisateurs de masque moderne. Toutefois, plus de la moitié des communes d'Abidjan utilise fortement les masques personnels/locaux.

Le non-respect de la limitation des déplacements est le plus répandu dans plus de la moitié des communes d'Abidjan. Notamment Adjamé, Abobo, Port-Bouet, Attécoubé sont des communes où le degré de respect est très faible.

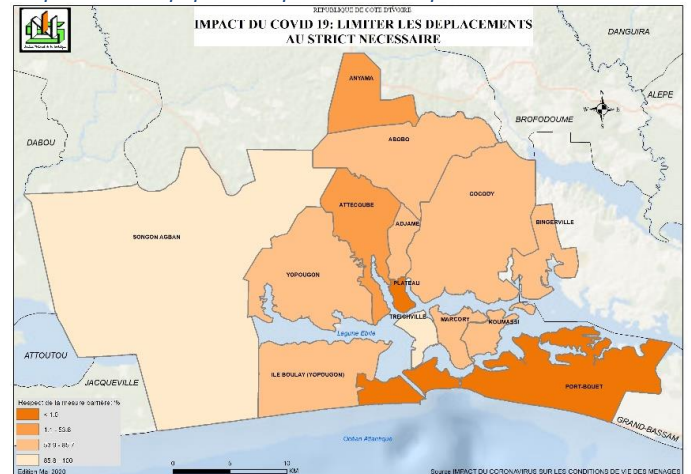
Figure 7: Respect des mesures barrières utilisées contre le COVID19 dans les communes d'Abidjan



Proportion de la population qui respect les horaires du couvre-feu



Proportion de la population qui limite ses déplacements au strict minimum



Source : Calculs du staff à partir des données de l'enquête COVID (2020)

#### d. Migration et mobilité

Pour éviter de se faire contaminer, 2,2% des chefs de ménage ont choisi de se retirer à l'intérieur du pays. En outre, depuis l'annonce du premier cas de COVID-19, 10% des ménages ont effectué des déplacements d'une localité à une autre. Cette mobilité, quoique relativement faible, est un facteur de risque important qu'il convient de contenir pour éviter la propagation du virus dans toutes les localités du pays.

Figure 8 : Proportion de CM ayant décidé de déplacer leurs familles

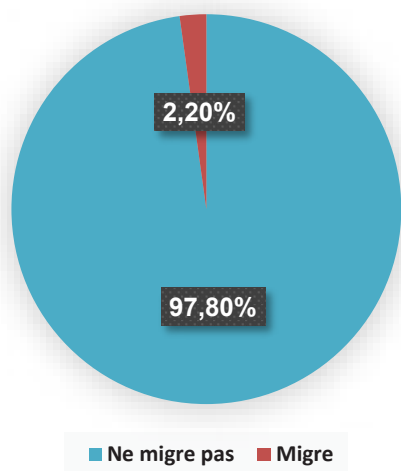
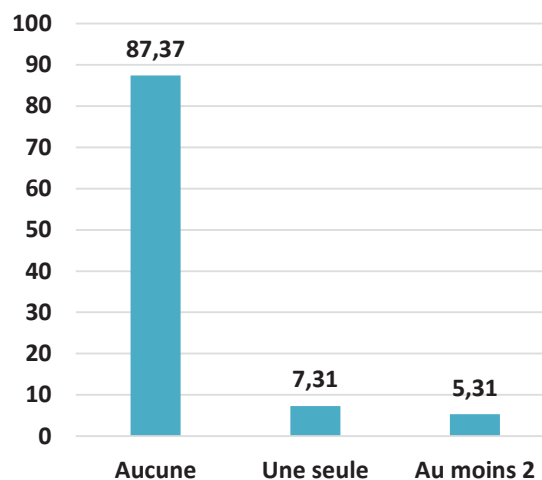


Figure 9 : Nombre de localités visitées après le 11 mars



Source : Calculs du staff à partir des données de l'enquête COVID (2020)

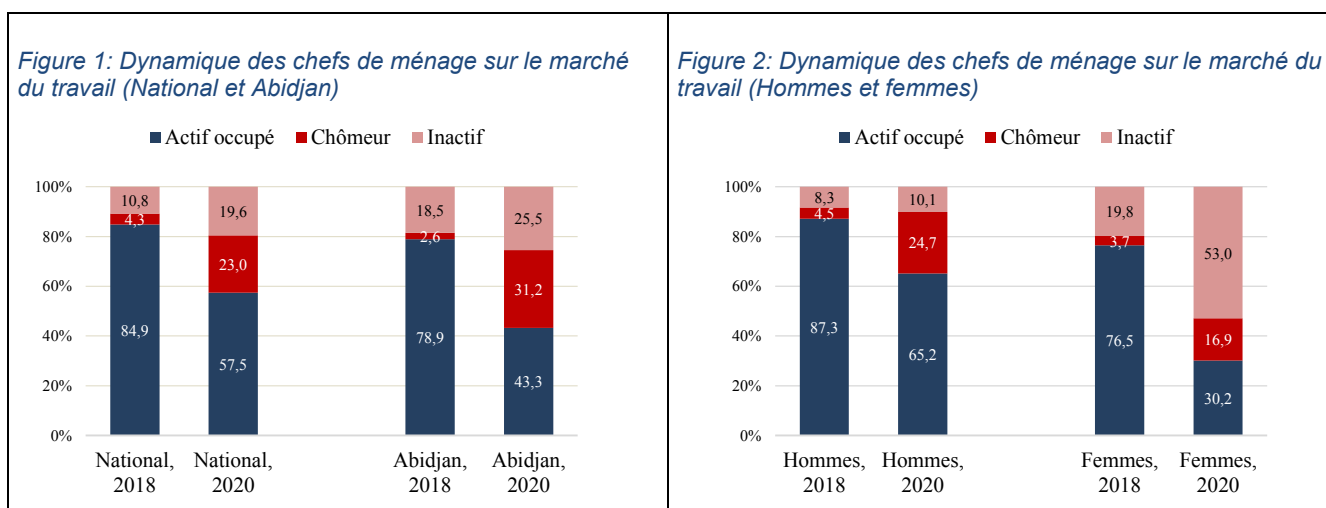
## 4.2. Répercussions du COVID-19 sur les conditions de vie des ménages

La pandémie du coronavirus aura à coup sûr un impact négatif sur l'activité économique. Au niveau des différentes branches d'activité, les chefs de ménage qui y exercent un emploi évoquent divers canaux à travers lesquels le COVID-19 influencerait l'activité de production. Par ailleurs, pour faire face aux conséquences de cette maladie, les ménages devront adopter diverses stratégies d'adaptation.

### a. Impact sur la dynamique du marché du travail

Un des outils clés pour plus d'efficacité dans les choix de politiques de l'emploi est l'analyse de la mobilité des individus sur le marché du travail. Aujourd'hui, face au choc de la pandémie de COVID-19, comprendre cette dynamique s'impose. Alors, en se servant des données d'enquête de 2018 (EHCVM) et celles d'avril 2020, cette section dresse la matrice de transition des ménages sur le marché du travail. Les deux enquêtes permettent d'obtenir le statut dans l'activité du chef de ménage sur les deux périodes d'observation : période avant COVID-19 et période pendant les premières semaines de la survenance de la pandémie de COVID-19 sur le territoire ivoirien.

En comparant le statut d'activité des chefs de ménage en avril 2020, c.-à-d. un mois après la survenance du premier cas confirmé de COVID-19 en Côte d'Ivoire, à celui de 2018, l'on constate d'une part un déclin important d'actifs occupés, et d'autre part un accroissement massif d'individus en situation de sans emploi et inactifs. En 2018 et sur l'ensemble du pays, 84,9% des chefs de ménage étaient en emploi, contre 4,3% au chômage, et 10,8% en inactivité. Au 30 avril 2020, seulement 57,5% des chefs de ménage sont en emploi, contre 23% au chômage et 19,6% en situation d'inactivité (Figure 9).



Source : Calculs du staff à partir des données de l'EHCVM (2018) et de l'enquête COVID (2020)

Cette tendance d'une part de baisse d'actifs occupés, et d'autre part d'augmentation d'individus sans emploi et inactifs est la même aussi bien parmi les ménages à Abidjan que ceux dirigés par des hommes et par des femmes. Plus précisément, la figure 10 montre que la variation de la baisse des actifs occupés se situe entre 22,1 points de pourcentage (pour les ménages dirigés par des hommes) et 46,3 points de pourcentage (pour les ménages ayant des femmes chefs de famille). A l'opposé, la variation de l'accroissement de chefs de ménage en situation de sans emploi est entre 13,7 points (pour les ménages

ayant des femmes chefs de famille) et 28,6 points (pour les ménages à Abidjan). Enfin, la variation de l'accroissement de personnes en situation d'inactivité est entre 1,8 points (parmi les ménages tenus par des hommes) et 33,2 points (pour ménages dirigés par des femmes).

**Tableau 5 : Statut de mobilité des chefs de ménage sur le marché du travail**

Situation d'activité en 2018 (EHCVM)	Situation d'activité en avril 2020				Part dans l'ensemble
	Actif occupé	Chômeur <sup>4</sup>	Inactif	Ensemble	
NATIONAL					
Actif occupé	60.8	24.2	15.1	100	84.9
Chômeur	73.8	15.8	10.4	100	4.3
Inactif	24.7	16.6	58.7	100	10.8
<b>Ensemble</b>	<b>57.5</b>	<b>23.0</b>	<b>19.6</b>	<b>100</b>	<b>100</b>
ABIDJAN					
Actif occupé	48.2	33.9	17.9	100	78.9
Chômeur	19.2	48.8	32.0	100	2.6
Inactif	26.0	17.0	57.0	100	18.5
<b>Ensemble</b>	<b>43.3</b>	<b>31.2</b>	<b>25.5</b>	<b>100</b>	<b>100</b>
HOMMES					
Actif occupé	66.7	26.1	7.2	100	87.3
Chômeur	85.7	6.1	8.3	100	4.5
Inactif	37.7	20.3	41.9	100	8.3
<b>Ensemble</b>	<b>65.2</b>	<b>24.7</b>	<b>10.1</b>	<b>100</b>	<b>100</b>
FEMMES					
Actif occupé	36.9	16.4	46.7	100	76.5
Chômeur	22.4	58.1	19.5	100	3.7
Inactif	5.4	11.1	83.5	100	19.8
<b>Ensemble</b>	<b>30.2</b>	<b>16.9</b>	<b>53.0</b>	<b>100</b>	<b>100</b>

Source : Calculs du staff à partir des données de l'EHCVM (2018) et de l'enquête COVID (2020)

Par ailleurs et sans surprise, dans le contexte actuel de la pandémie de COVID-19 avec son corollaire d'impacts sur l'activité économique, l'analyse de mobilité montre une forte transition d'actif occupé à un statut de sans emploi, particulièrement à Abidjan. Par exemple, au niveau national, parmi les chefs de ménages qui en 2018 étaient actifs occupés, 24,2% sont actuellement (avril 2020) en situation de sans emploi. À Abidjan, par contre, ce taux de transition d'actif occupé à un statut de sans emploi est de 34%. Quant aux ménages ayant des hommes et femmes chefs de famille, ce taux est respectivement de 26,1% et de 16,4%. Toutefois, il est important d'indiquer que singulièrement parmi les femmes chefs de ménage, la plus forte transition observée est du passage d'actif occupé au statut d'inactif (Tableau 3).

4 Chômeur ici n'est pas à confondre au taux de chômage. Les proportions de statut d'activité présentées se rapportent à l'effectif de la population en âge de travailler (14 ans +).

## b. Impact sur l'activité économique

Quelle que soit la branche d'activité, l'arrêt des activités (28,1%), l'absence de clients (22,9%) ou la réduction de la main d'œuvre (12,5%) sont les principaux canaux par lesquels le COVID-19 impacterait l'activité des chefs de ménage. Toutefois, près d'un ménage sur 10 ne verra pas son activité ralentie du fait du COVID-19 et une part très faible de ménages tirerait même partie de la cette crise sanitaire, notamment avec l'augmentation des heures de travail (0,3%).

Au niveau des différentes branches d'activité, les chefs de ménages travaillant dans le Transport, l'Industrie, Electricité, la Restauration, Hôtellerie et les Services, sont le plus menacés par l'arrêt total des activités avec (respectivement 79,6%, 70,8%, 46,7% et 41,9%).

Les chefs de ménages travaillant dans la Couture et le Commerce vont le plus pâtir de l'absence de clients du fait du COVID-19. Environ 77% et 47% de chefs de ménages qui exercent leur emploi dans ces deux branches craignent l'absence de clients.

Figure 12 : Impact du COVID-19 sur l'activité du CM

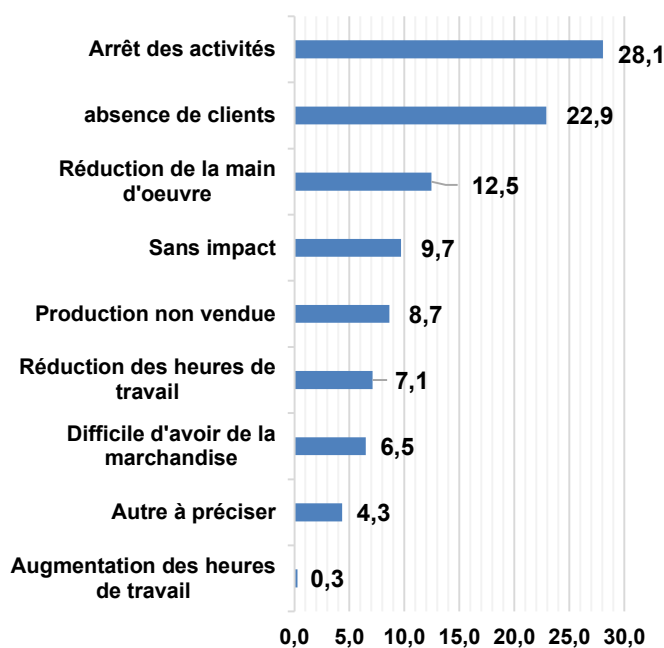


Figure 13 : Impact du COVID-19 selon le type d'emploi du CM

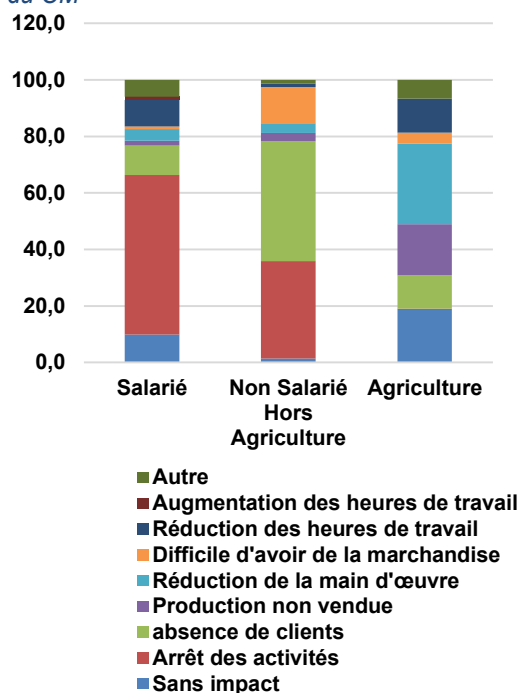


Figure 14 : Impact du COVID-19 selon le genre du CM

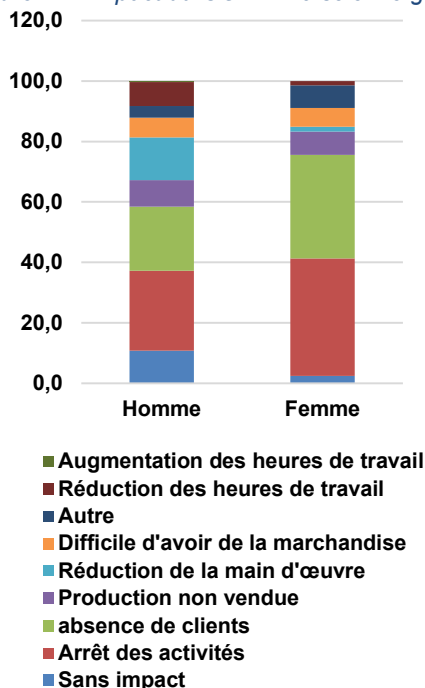
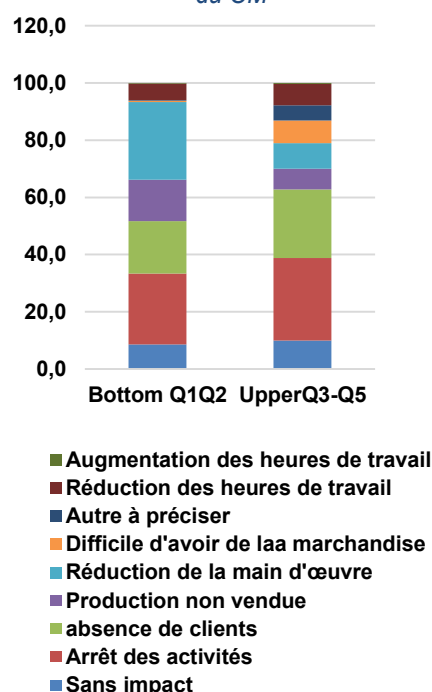


Figure 15 : Impact du COVID-19 selon le niveau de vie du CM



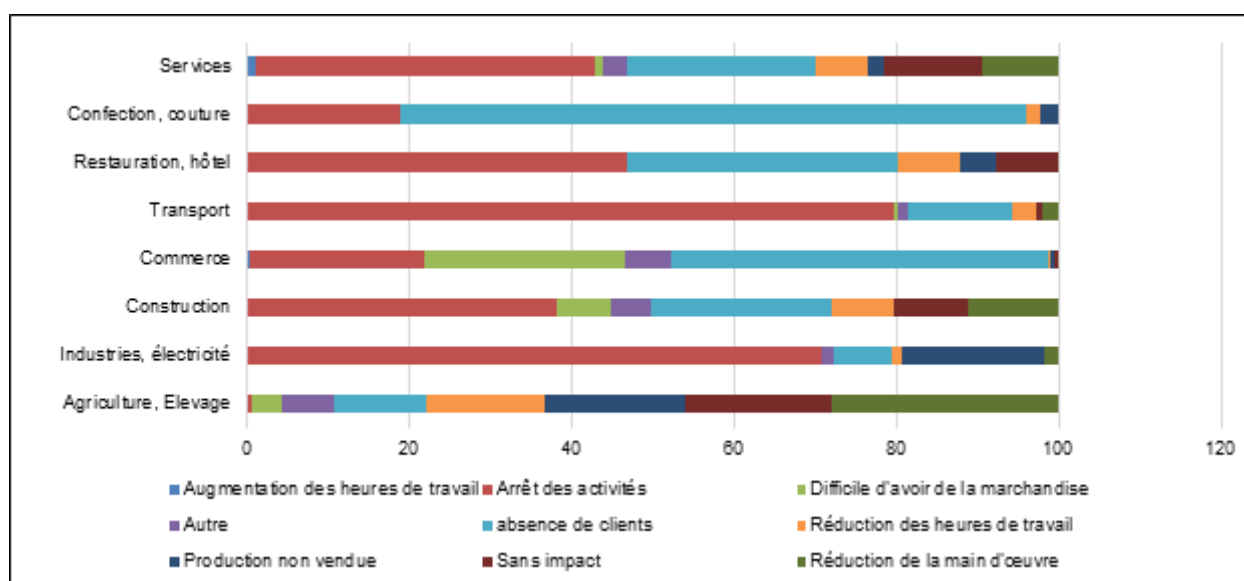
Source : Calculs du staff à partir des données de l'enquête COVID (2020)

Aussi bien pour les chefs de ménages qui sont salariés que pour les travailleurs à compte propre en dehors de l'agriculture, l'arrêt de l'activité et l'absence de clients sont les plus fortes menaces mais dans des proportions diverses. Environ 6 actifs sur 10 (56,4%) craignent plus un arrêt total de leur activité contre 1 actif sur 10 (10,4%) qui évoquent l'absence de clients comme étant le canal de l'impact du COVID-19 sur son activité. Par ailleurs, si 9,9% de chefs de ménage qui sont salariés n'entrevoient aucun impact sur son activité, 9,4% craignent, cependant, une réduction de leurs heures de travail. Chez les travailleurs à compte propre, la difficulté d'avoir de la marchandise est une source supplémentaire qu'inquiétude (12,8%).

En ce qui concerne, le genre du chef de ménage, si l'arrêt de l'activité et/ou le manque de clients sont les facteurs de risque les plus importants pouvant porter un sérieux coup à leurs activités (respectivement 26,5% et 21,2% chez les hommes, 38,8% et 34,3% chez les femmes), la réduction de la main d'œuvre (14,1%) ou encore des heures de travail (8%) sont des préoccupations importantes pour les hommes chefs de ménages. Toutefois, il convient de noter qu'un homme chef de ménage sur 10 ne craint pas d'impact négatif.

Du point de vue du niveau de vie des ménages, les ménages à revenu inférieurs (1<sup>er</sup> et 2<sup>ème</sup> quintile) craignent plus une réduction de la main d'œuvre comme impact du COVID-19 sur leurs activités. Cependant, aussi bien chez les ménages nantis comme moins nantis, la proportion de Chefs de ménages qui ne semblent pas inquiétés par un impact quelconque du COVID-19 semblent les mêmes (respectivement 10,1% et 8%).

Figure 16 : Impact du COVID-19 par branche d'activité

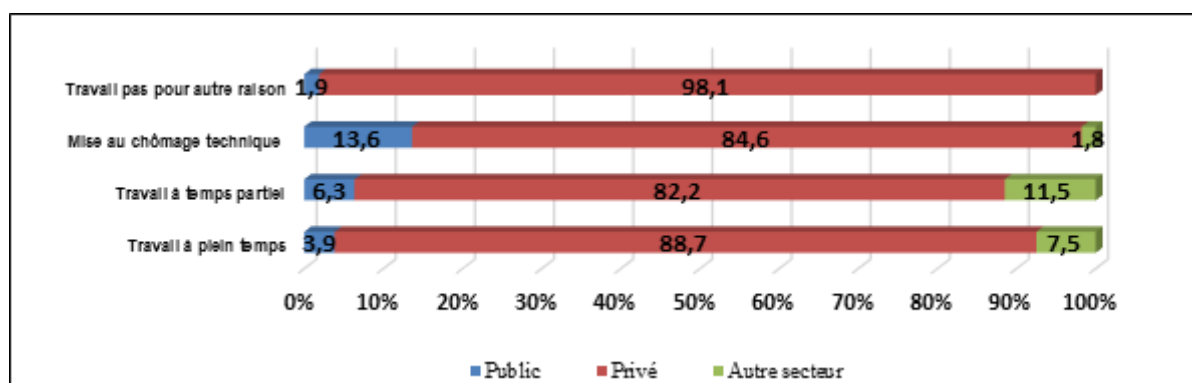


Source : Calculs du staff à partir des données de l'enquête COVID (2020)

### c. Situation actuelle des ménages dans l'emploi et risque de perte de l'emploi

Depuis la prise des mesures par le gouvernement pour stopper la propagation du COVID-19, les entreprises privées, les entreprises publiques, les institutions internationales, les ONG et autres structures ont adopté différentes stratégies qui affectent les ménages. Ce sont principalement la mise au chômage technique, la réduction des effectifs et du volume horaire ; le télétravail (travail à domicile). Selon les informations recueillies, 25,9% des ménages n'ont pas vu leur activité impactée (travaille à plein temps). Cependant, 44,4% ont vu leur volume horaire diminué (travail à temps partiel) et 27,5 % sont en chômage technique. Parmi les chefs de ménages en chômage technique, 84,6% sont issus du secteur privé contre 13,6 du secteur public et 1,8% des autres secteurs.

Figure 17: Situation d'emploi selon le secteur d'activité



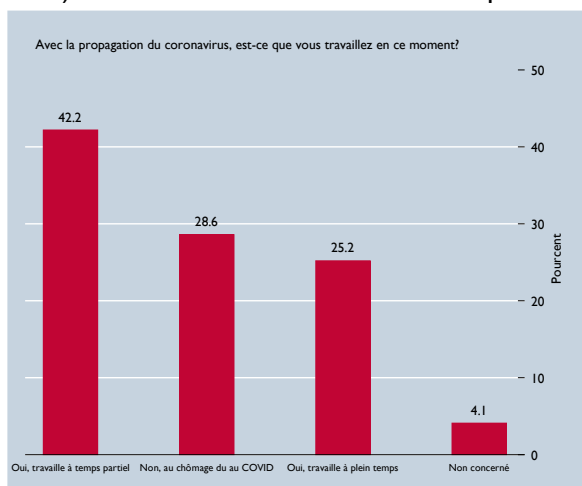
Source : Calculs du staff à partir des données de l'enquête COVID (2020)



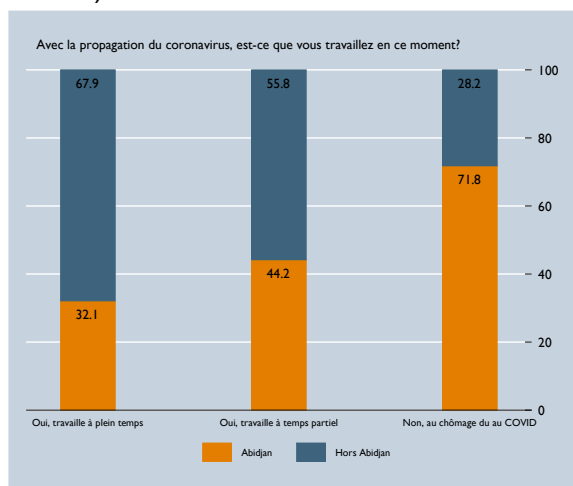
Les conséquences subies du fait du COVID-19 varient également selon la zone de résidence et la branche d'exercice. Par exemple, plus de 72% des chefs de ménage en chômage technique du fait du COVID-19 résident à Abidjan, contre seulement 28% à l'intérieur du pays. Quant au travail à temps partiel, plus 55% sont représentés par les chefs de ménage en dehors d'Abidjan (figure 18, panel b).

Figure 18 : Situation actuelle dans l'emploi du fait de la pandémie de COVID-19

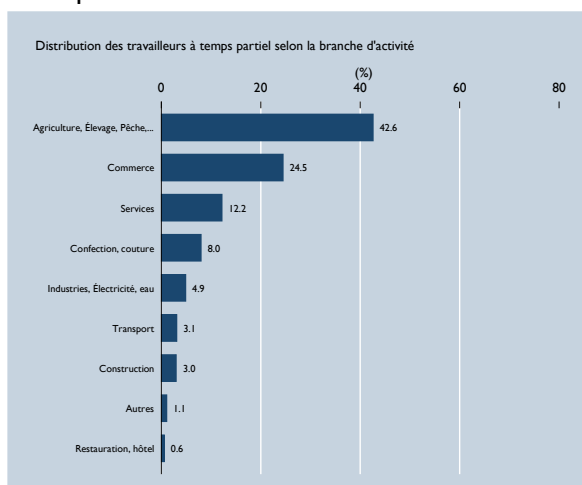
a) Distribution de la situation d'emploi



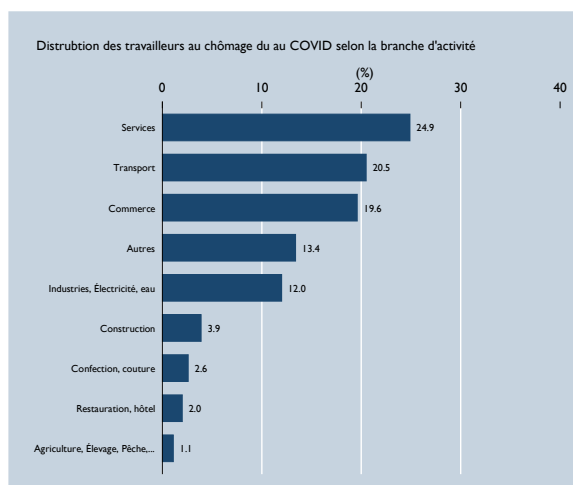
b) ...selon le milieu de résidence



c) Distribution des travailleurs à temps partiel selon la branche d'activité



d) Distribution des travailleurs au chômage selon la branche d'activité



Source : Calculs du staff à partir des données de l'enquête COVID (2020)

Par ailleurs, les chefs de ménage qui travaillent actuellement à temps partiel sont pour la plupart dans l'agriculture, l'élevage, et autres dérivés (42,6%), suivis de ceux qui sont dans le commerce (24,5%), les services (12,2%), la confection et couture (8%), l'industrie, eau, électricité (4,9%), le transport (3,1%), la construction (3%), et la restauration et l'hôtellerie (0,6%) (figure 18, panel c). Et ceux en situation de chômage technique du au coronavirus sont principalement et par ordre de proportion, dans les services (24,9%), le transport (20,5%), commerce (19,6%) (figure 18, panel d).

Aujourd'hui, dans tous les secteurs, l'activité est principalement caractérisée par une bipolarisation : la prédominance d'un côté soit du travail à temps partiel ou du chômage technique. En effet, le tableau 2 montre bien qu'en avril 2020, aucune branche d'activité ne concentre une majorité de personnes travaillant à plein temps ; relativement à celles qui sont soit à temps partiel ou mises en chômage technique. D'un côté, les branches d'activité enregistrant plus de personnes en chômage technique du fait de la pandémie sont : le secteur industriel, le transport, la restauration et l'hôtellerie, et les services (tableau 6).

**Tableau 6: Situation actuelle dans l'emploi selon la branche d'activité**

	Oui, travaille		Chômage du au COVID	Non concer- né	Total
	À plein temps	À temps partiel			
Agriculture, Élevage, Pêche	64.8	42.6	1.1	57.4	<b>36.9</b>
Industries, Électricité, eau	1.2	4.9	12.0	2.8	<b>5.9</b>
Construction	1.5	3.0	3.9	0.0	<b>2.7</b>
Commerce	9.0	24.5	19.6	25.9	<b>19.3</b>
Transport	2.3	3.1	20.5	1.0	<b>7.7</b>
Restauration, hôtellerie	0.0	0.6	2.0	1.8	<b>0.9</b>
Confection, couture	0.5	8.0	2.6	0.0	<b>4.2</b>
Services	19.7	12.2	24.9	4.8	<b>17.4</b>
Autres	1.1	1.1	13.4	6.2	<b>4.8</b>
<b>Total</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>

Agriculture, Élevage, Pêche	44.2	48.6	0.8	6.3	100
Industries, Électricité, eau	4.9	35.0	58.2	1.9	100
Construction	13.7	45.9	40.4	0.0	100
Commerce	11.7	53.7	29.1	5.5	100
Transport	7.4	16.6	75.5	0.5	100
Restauration, hôtel	0.0	28.8	63.4	7.8	100
Confection, couture	2.8	79.6	17.6	0.0	100
Services	28.5	29.5	40.9	1.1	100
Autres	5.7	9.8	79.2	5.3	100
<b>Total</b>	<b>25.2</b>	<b>42.2</b>	<b>28.6</b>	<b>4.1</b>	<b>100</b>

Source : Calculs du staff à partir des données de l'enquête COVID (2020)

À l'opposé, les secteurs avec plus de personnes travaillant à temps partiel sont le secteur agricole, la construction, le commerce, et la confection et la couture (tableau 6). Cependant, il est bon de noter que le secteur du commerce présente une caractéristique particulière. En fait, à l'exception des autres branches d'activité, cette branche d'activité constitue certes presque 20% de l'effectif des personnes actuellement en chômage technique, mais regorge plus de la moitié (53,7%) de personnes travaillant à temps partiel (tableau 6).

#### d. Incertitude sur la situation de l'emploi du chef de ménage

La majorité des chefs de ménage craignent la perte de leur emploi. En effet, 77,8% des chefs de ménage estiment que dans les quatre prochaines semaines ils risquent de perdre leur emploi ou leur principale source de revenu si la crise sanitaire perdurait. Cette inquiétude vis-à-vis de leur situation d'occupation montre la fragilité de leur emploi actuel. Parmi ceux-ci, 88,8 % exercent dans le secteur privé, 8,2 % du secteur public et 3% des autres secteurs.

**Tableau 7 : Espérance sur la situations d'occupation**

	Ménage		Secteur institutionnel		
	Nombre de ménage	Proportion de ménage (%)	Public (%)	Privé(%)	Autre secteur
Situation d'occupation fragile	2 605 460	77.8	8.2	88.8	3.0
Situation d'occupation certaine	744 481	22.2	-	-	-
Ensemble	3 349 941	100	-	-	-

#### e. Impact des mesures gouvernementales sur l'emploi du CM

Dès l'apparition du 1<sup>er</sup> cas de la maladie à coronavirus, les autorités ont pris une série de mesures pour limiter la propagation du virus. Malheureusement, certaines de ces décisions ont un effet négatif sur l'emploi des ménages.

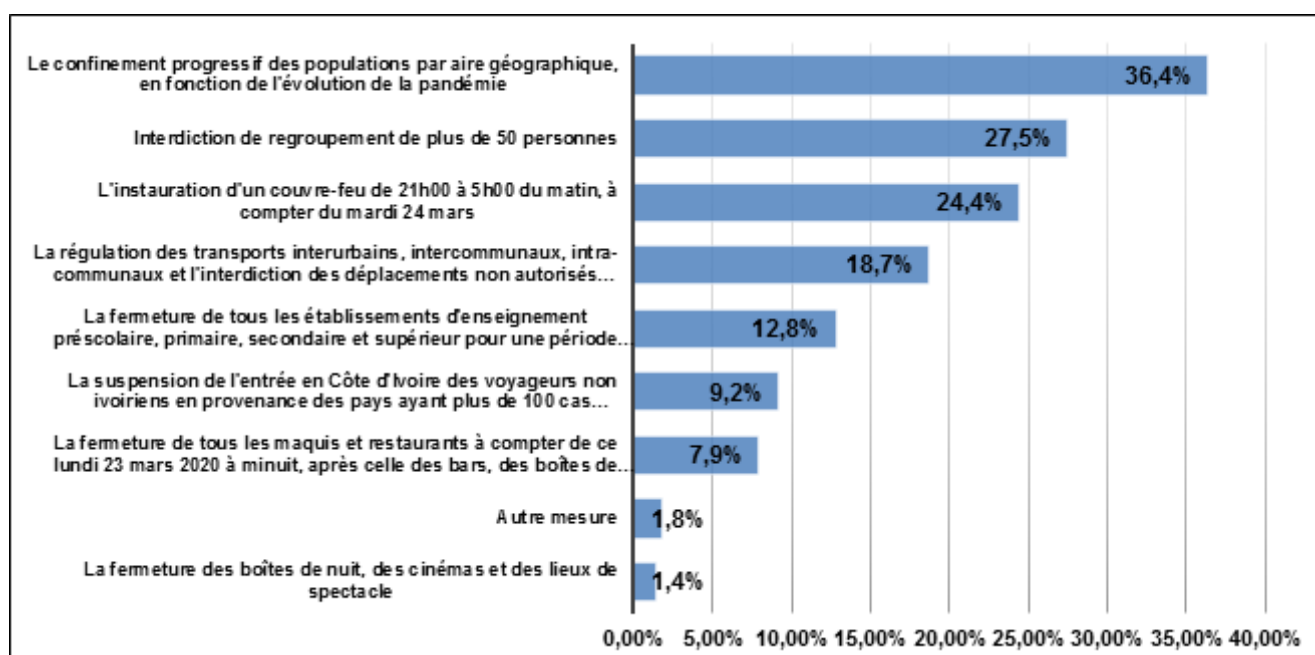
La plupart des ménages sont impactés par au moins une des mesures du gouvernement (80,7%). Parmi les ménages impactés, ceux du secteur privé représentent 86,1%.

**Tableau 8: Répartition des ménages impactés par secteur institutionnel**

	Ménage		Secteur institutionnel		
	Nombre de ménage	Proportion de ménage (%)	Public (%)	Privé(%)	Autre secteur
Sans impact	660 887	19,3	-	-	-
Impacté	2 763 498	80,7	8,1	86,1	5,8
Ensemble	3 424 385	100,0	-	-	-

Les trois mesures du gouvernement les plus citées par les ménages comme celles qui ont eu un impact sur leur emploi sont respectivement : (i) le confinement progressif des populations (36,4%), (ii) l'interdiction de regroupement de plus 50 personnes (27,5%) et (iii) l'instauration du couvre-feu de 21h00 à 05h00 du matin (24,4%).

Figure 19: Impact des mesures gouvernementales sur l'emploi



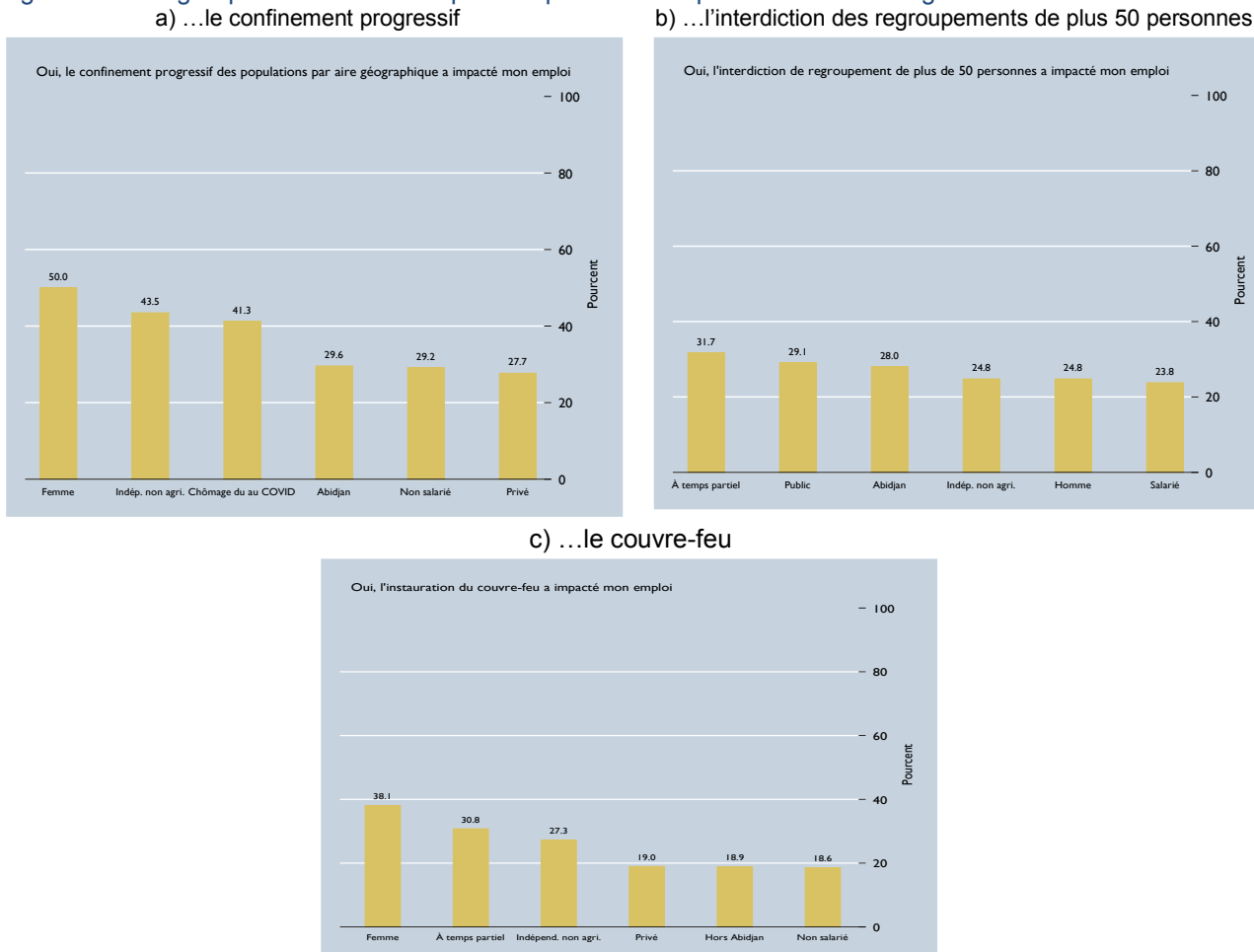
Source : Calculs du staff à partir des données de l'enquête COVID (2020)

Quant à la fermeture de tous les établissements d'enseignement, des frontières, des maquis et restaurants ainsi que des lieux de loisir, ces mesures semblent avoir un impact modéré sur l'emploi des ménages. Enfin et sans surprise, selon les ménages, les mesures telles que la création de couloirs humanitaires, la gratuité du diagnostic et de la prise en charge des cas suspectés et confirmés de COVID, etc. n'ont aucun impact sur leur emploi.

Cette hétérogénéité des mesures éditées traduit donc la nécessité d'une analyse approfondie de chaque mesure au sein des couches socio-économiques pour mieux cerner leur impact sur l'emploi. Ci-dessous l'illustration de l'impact des trois mesures clés (le confinement progressif, l'interdiction de regroupement de plus de 50 personnes, et le couvre-feu). Par exemple, les ménages lourdement affectés du fait du confinement progressif sont ceux dirigés par des femmes, ceux dont le chef exerce dans le secteur privé en tant que non-salariés (pour la plupart dans l'emploi indépendant non agricole), ou vivant dans l'aire géographique d'Abidjan. À titre d'illustration, au sein des ménages tenus par des femmes, 50% déclarent que leur emploi est affecté par le choc du confinement progressif (figure 20, panel a). Cela représente plus de 23 points de pourcentage au-dessus du niveau national (26,7%).

Quant à l'interdiction de regroupement de plus de 50 personnes, les ménages les plus affectés sont ceux ayant des hommes comme chefs de famille, vivant à Abidjan, salariés, dans le secteur public (figure 20, panel b). En ce qui concerne le couvre-feu, les ménages dirigés par des femmes, ceux dont les chefs travaillent à temps partiel, dans le secteur privé, en tant qu'indépendants non-agricole, vivant hors d'Abidjan sont les plus affectés par cette mesure (figure 20, panel c).

Figure 20 : Les groupes socio-économiques les plus affectés par les mesures du gouvernement

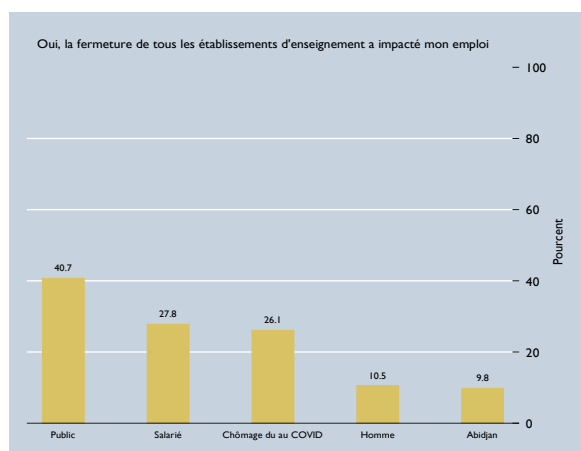


Source : Calculs du staff à partir des données de l'enquête COVID (2020)

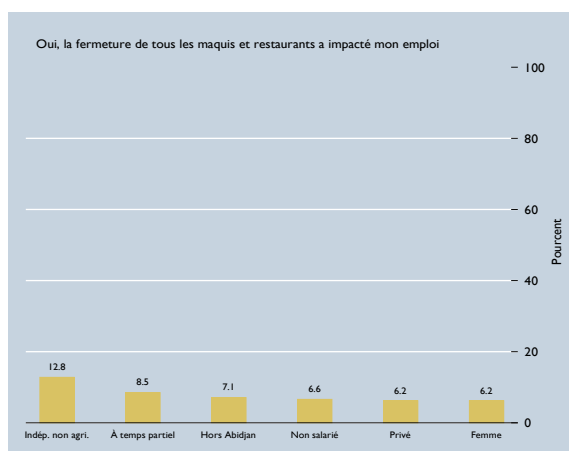
La figure 21 présente les couches socio-économiques les plus affectées par les autres mesures. Ces mesures sont entre autres la fermeture de tous les établissements d'enseignement préscolaire, primaire, secondaire et supérieur, la fermeture de tous les maquis et restaurants, la fermeture des frontières, ainsi que la régulation des transports dans le Grand Abidjan et l'interdiction des déplacements non autorisés entre Abidjan et l'intérieur du pays. Sur l'ensemble des quatre mesures énumérées, il ressort que les ménages dirigés par des hommes, dans l'aire géographique d'Abidjan, travaillant dans le secteur privé, en particulier dans l'emploi non-salarié sont les plus touchés par ces mesures. Toutefois, quelques nuances sont à noter. D'abord, la fermeture de tous les établissements d'enseignement affecte le plus les salariés, ceux exerçant dans le secteur public. Quant aux mesures de restriction dans le domaine des transports, les ménages de l'intérieur hors Abidjan et travaillant dans le domaine agricole sont les plus touchés.

Figure 21: Les groupes socio-économiques les plus affectés par les mesures du gouvernement

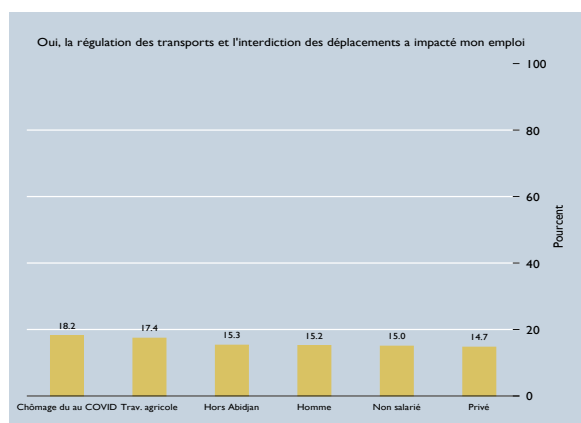
a) ...la fermeture des établissements d'enseignement



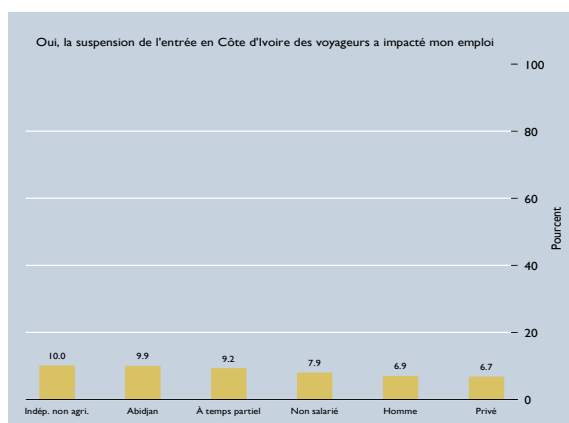
b) ...la fermeture des maquis et restaurants



c) ...la restriction des transports



d) ...la fermeture des frontières



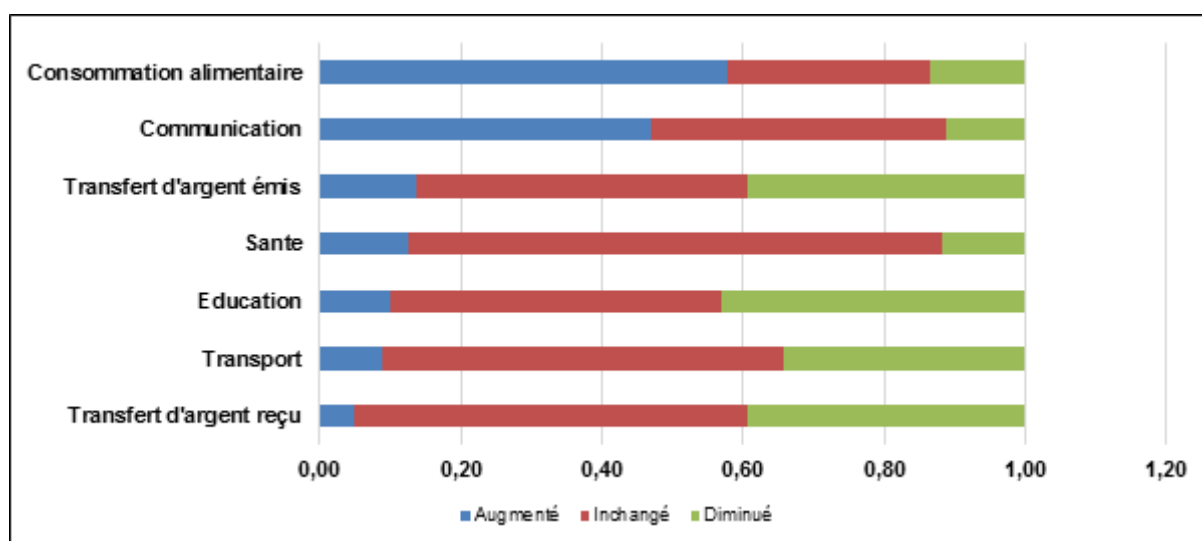
Source : Calculs du staff à partir des données de l'enquête COVID (2020)

## f. Impact sur les postes de dépense des ménages

Dans l'ensemble, le COVID-19 a un impact modéré sur la consommation alimentaire et non alimentaire des ménages. Moins de 20% des ménages interrogés ont vu leurs dépenses de consommation alimentaire ou non alimentaire diminué. L'impact du COVID-19 sur la consommation non alimentaire des ménages est hétérogène. La baisse des dépenses de consommation est plus prononcée pour certains postes de dépenses que pour d'autres. Les dépenses d'éducation constituent le premier poste de dépenses ayant connu une baisse pour les ménages. Plus de 40% des ménages ont baissé les ressources consacrées à l'éducation depuis la survenance de la crise. Cela est certainement lié à la fermeture des écoles décidée par le gouvernement.

Les transferts d'argent reçus et émis par les ménages ont aussi connu une baisse avec en moyenne 40% des ménages ayant réduit les transferts émis et une proportion équivalente recevant des transferts d'argent d'un montant réduit. Plus de 30% des ménages ont également indiqué avoir réduit leurs dépenses de transport. Cela est directement lié aux mesures prises par le gouvernement. En effet, le couvre-feu a mis fin aux déplacements nocturnes. La fermeture des écoles, le télétravail et l'interdiction des déplacements non autorisés entre Abidjan et l'intérieur du pays ont réduit la demande de transport.

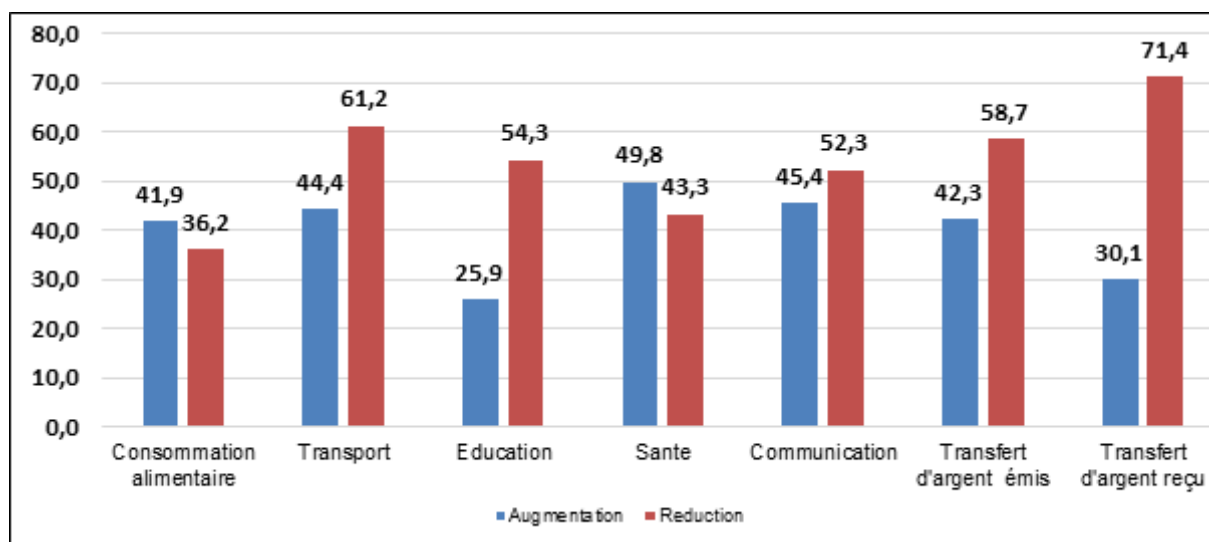
**Figure 22 : Impact du COVID-19 sur les postes de dépense des ménages**



Source : Calculs du staff à partir des données de l'enquête COVID (2020)

Les dépenses de consommation non alimentaires ont connu une baisse comparativement aux dépenses de consommation alimentaire qui n'ont pas été négativement impacté par la crise. Pour s'adapter au choc, les ménages ajustent leurs dépenses non alimentaires pour tenir compte de la baisse de leurs revenus. Les dépenses de transport, de transferts d'argent et d'éducation sont les postes de dépenses ayant le plus fortement baissé.

**Figure 23 : Taux de variation moyen des postes de dépenses**



Source : Calculs du staff à partir des données de l'enquête COVID (2020)

Les ménages dirigés par les femmes réduisent moins leur consommation alimentaire que les ménages dirigés par les hommes. A l'exception des dépenses de transport, les ménages dirigés par les femmes sont moins susceptibles de baisser leurs dépenses de consommation non alimentaire.

Les ménages de la queue inférieure de la distribution des revenus sont moins affectés par la crise que les ménages les plus riches. Une plus faible proportion de ménages pauvres a diminué sa consommation pour les différents postes de dépense comparativement aux ménages les plus nantis. L'impact distributionnel de la crise semble être en faveur des ménages pauvres. Cela est certainement dû au fait que les ménages les plus pauvres ne travaillent pas en majorité dans les secteurs les plus affectés par la crise.

Figure 24: Variation des postes de dépense chez les ménages dirigés par un homme

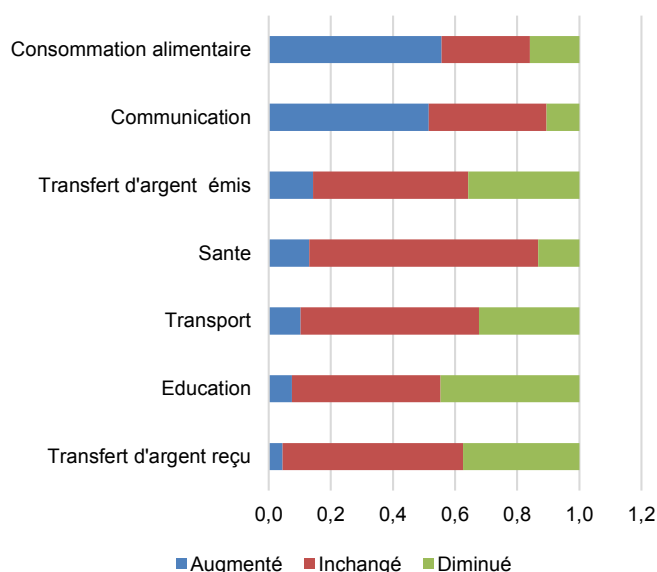


Figure 25: Variation des postes de dépense chez les ménages dirigés par une femme

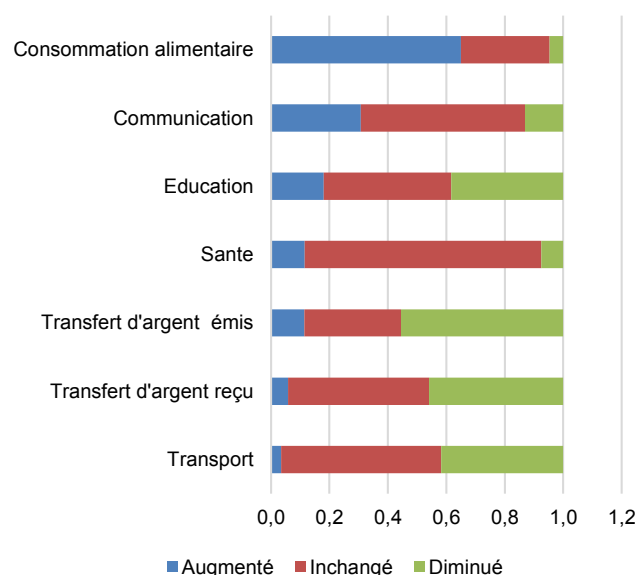


Figure 26 : Variation des postes de dépense chez les ménages à revenu inférieur (bottom Q1Q2)

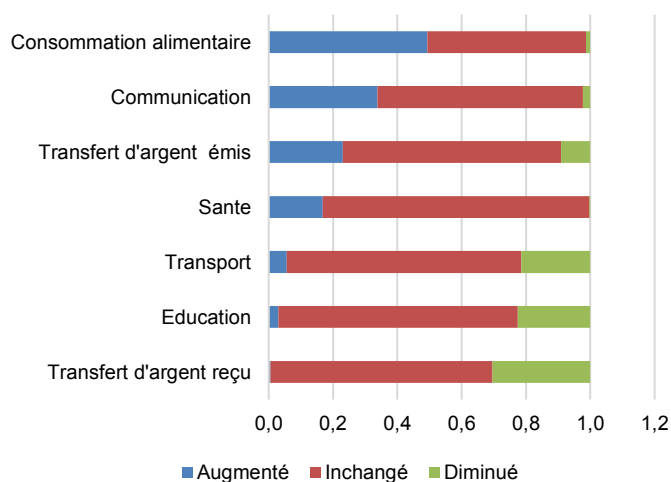
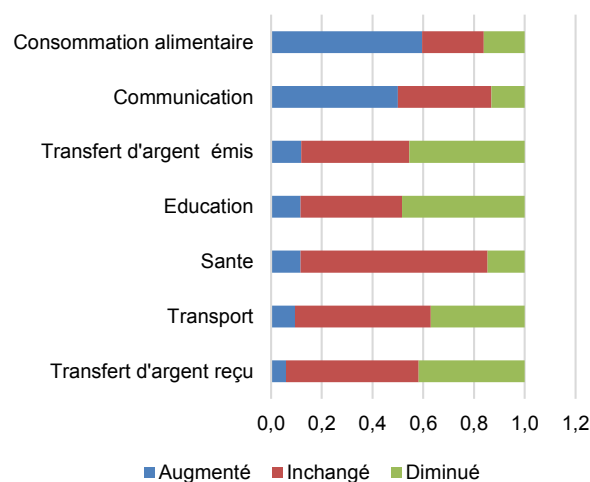


Figure 27 : Variation des postes de dépense chez les ménages à revenu supérieur (upper Q3Q5)



Source : Calculs du staff à partir des données de l'enquête COVID (2020)

Les travailleurs à compte propre hors agriculture sont les plus touchés par la crise. Ces travailleurs ont certainement subi une perte plus importante de revenu due à la précarité de leur emploi



**Tableau 9 : Variation des postes de dépense selon le type d'activité du CM**

Postes de dépenses	Salarié			Travailleur à cpt propre hors agriculture			Agriculteur		
	Augmenté	Inchangé	Diminué	Augmenté	Inchangé	Diminué	Augmenté	Inchangé	Diminué
Consommation alimentaire	0,7	0,2	0,1	0,6	0,1	0,2	0,3	0,6	0,1
Transport	0,1	0,6	0,3	0,1	0,6	0,3	0,1	0,5	0,4
Education	0,1	0,6	0,3	0,2	0,3	0,5	0,0	0,5	0,5
Santé	0,2	0,7	0,0	0,1	0,7	0,1	0,1	0,8	0,2
Communication	0,6	0,4	0,1	0,4	0,4	0,2	0,5	0,5	0,0
Transfert d'argent émis	0,4	0,3	0,3	0,1	0,4	0,6	0,0	0,7	0,3
Transfert d'argent reçu	0,1	0,4	0,5	0,0	0,6	0,4	0,1	0,6	0,4

Source : Calculs du staff à partir des données de l'enquête COVID (2020)

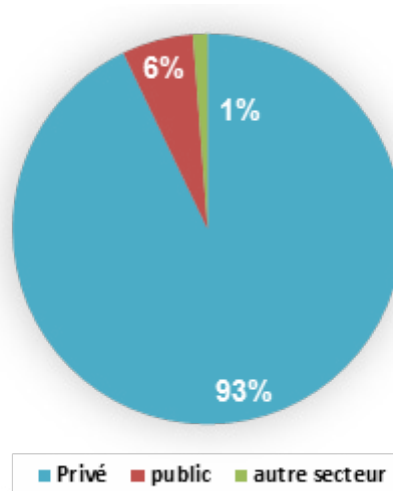
### g. Impact sur le revenu

Les conséquences économiques de la pandémie du COVID-19 sont à rechercher également au niveau des revenus des ménages. Comment alors le revenu des chefs de ménages, selon qu'ils travaillent dans le secteur public ou privé, ou qu'ils soient salariés ou travailleurs à compte propre, est-il influencé par le COVID-19 ?

#### a. Au niveau du secteur d'activité

Le coronavirus a impacté plusieurs aspects de la vie des ménages. Les résultats de cette étude montrent que plus des deux tiers des ménages (71,7%) ont subi une baisse de leur revenu. Parmi les chefs de ménage qui ont subi une baisse de leur revenu, le secteur privé se révèle le plus touché à hauteur de 92,88% suivent le secteur public (5,92%) et les autres (1,2%).

**Figure 28 : Distribution des CM dont le revenu est impactés selon le secteur**



Par ailleurs, le revenu moyen mensuel des chefs de ménages est passé de 60 233,5 FCFA à 33 814,2FCFA soit une baisse moyenne de 43,9%. Plus de 31,5% des chefs de ménages ressentent une baisse du revenu variant entre 45% et 65%, puis s'en suit les ménages ressentant une baisse de 55% à 65%, soit 19,9% des ménages.

Les classes sociales qui ont été les plus impactées (forte baisse du revenu) sont dans l'ordre les riches (baisse de 58%), les pauvres (baisse de 47,4%) et la classe moyenne (baisse de 44,3%).

Figure 29 : Situation avant et Avec COVID-19

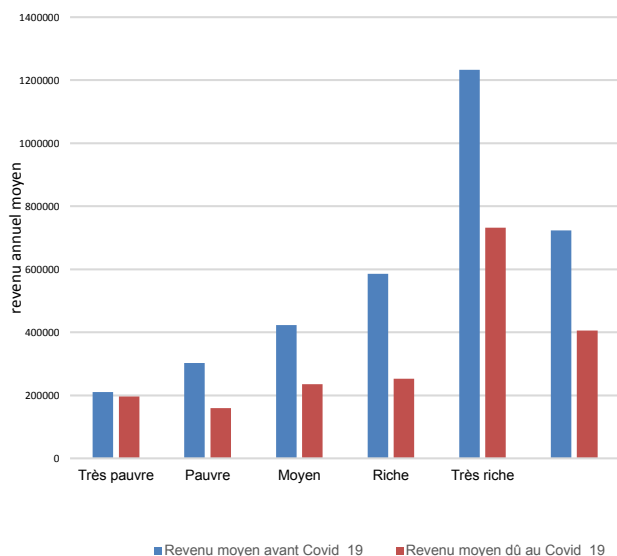
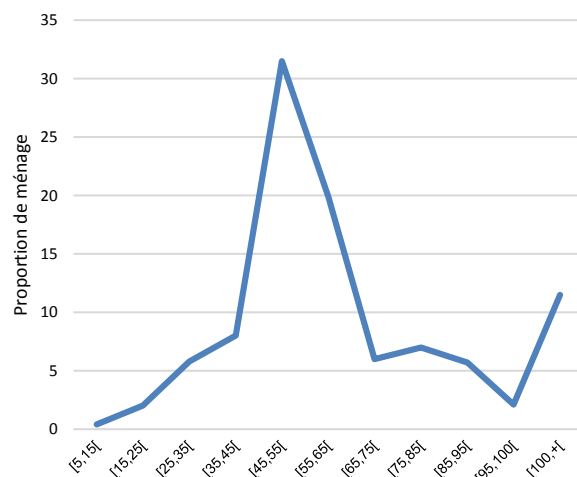


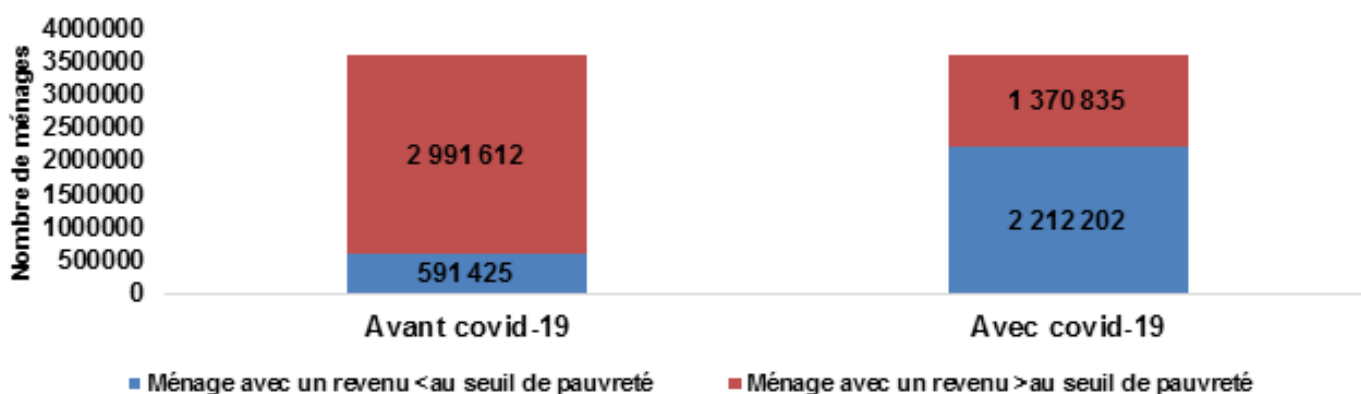
Figure 30 : Perception du choc sur le revenu



Source : Calculs du staff à partir des données de l'enquête COVID (2020)

L'analyse du nombre de ménages vulnérables (autour de la ligne de pauvreté) met en exergue que 45,2 % passe d'un statut de non pauvre à pauvre, soit 1 620 777 ménages supplémentaires. La situation de pauvreté de 16,51% de ménages déjà pauvres s'est empirée du fait de la baisse de leurs revenus. Cette baisse est estimée à en moyenne de 30%. Cette situation les rend davantage très vulnérable.

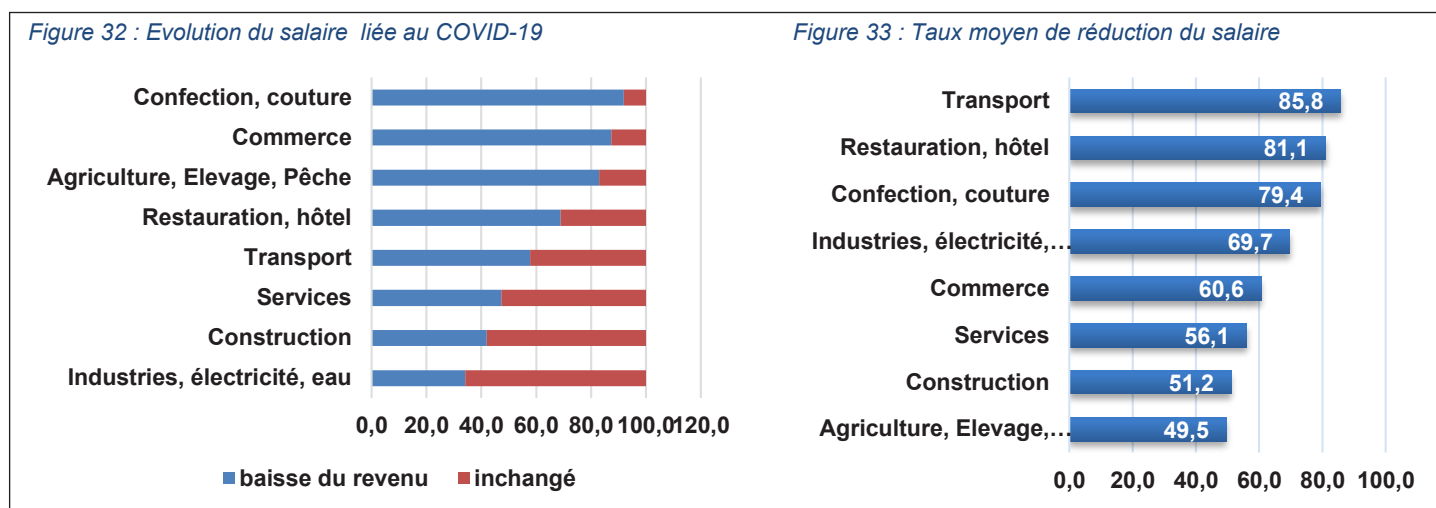
Figure 31 : Nombre de ménage autour de la ligne de pauvreté



Source : Calculs du staff à partir des données de l'enquête COVID (2020)

### b. Au niveau de l'emploi salarié

Plus de la moitié des ménages dont le chef travail dans : la couture, le commerce, l'agriculture, l'élevage, la pêche, la restauration, l'hôtellerie et le transport ont vu leur revenu baissé.



Source : Calculs du staff à partir des données de l'enquête COVID (2020)

La confection et couture est la branche d'activité la plus touchée en termes de nombre de ménages dont le salaire a baissé avec une réduction de 79,4% du salaire. Aussi, la situation sanitaire a eu un impact sur les acteurs du commerce, du transport et a engendré une baisse respective de 60,6% et 85,8% de leur revenu. En effet, la régulation des transports interurbains, intercommunaux, intra-communaux et la réduction des déplacements non nécessaires sont des mesures ayant contribué au ralentissement des activités des transporteurs. L'interdiction des déplacements non autorisés entre Abidjan et l'intérieur du pays, la fermeture des frontières ont quant à eux eu un impact sur les activités des commerçants.

Hormis cela, dans le domaine de la restauration et de l'hôtellerie, les salaires ont diminué de 81,1% et cela se justifie par l'ensemble des mesures prises par le gouvernement notamment la fermeture de tous les maquis, restaurants, boîtes de nuit, cinémas, lieux de spectacle et l'instauration d'un couvre-feu de 21h00 à 5h00.

Toutefois, pour la majeure partie des individus travaillant dans les branches d'activités des services, de la construction et des industries, électricité et eau ont un revenu inchangé. En effet, les individus exerçant dans ces branches n'ont pas arrêté leurs activités mais ont plutôt mis en place des mesures afin de minimiser le risque d'infection. Même si la branche industrie, électricité et eau est celle où il y a le moins de ménages (34,1%) touchés par une baisse du salaire on constate que les personnes touchées ont une importante réduction de leur salaire d'environ 70%. Cette pandémie a entraîné une baisse des revenus de 47,3% des ménages de la branche services d'une part et de 42% de la branche construction d'autre part. Le taux moyen de réduction des salaires est respectivement de 56,1% et de 51,2%.

**Tableau 10 : Variation du salaire suivant le niveau de vie des ménages**

Niveau de vie du ménage	Baisse du revenu	Inchangé	Taux moyen de réduction
Les 40% plus pauvres	59,5	40,5	50,8
Les 60 % plus riches	47,1	52,9	67,5

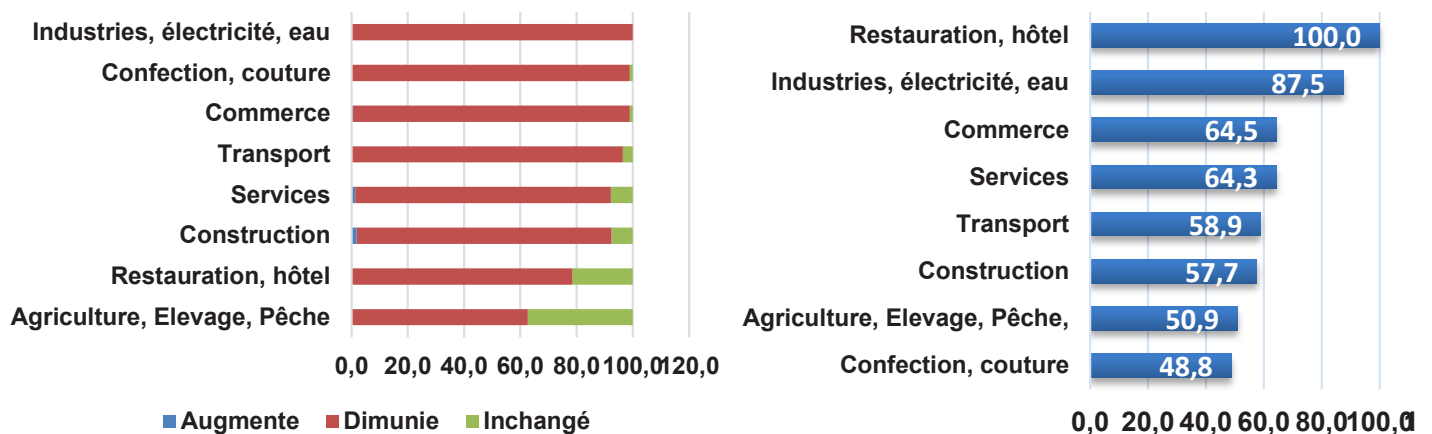
Source : Calculs du staff à partir des données de l'enquête COVID (2020)

Au regard du tableau ci-dessus, plus de la moitié (59,4%) des ménages ayant un niveau de vie faible ont connu une baisse du revenu et ont perdu 50.8% de leur salaire. Les ménages dont le niveau de vie est élevé ont quant à eux une réduction de salaire de 67,5%. Aussi bien les ménages à faible revenu que ceux dont le revenu est élevé ont été touché par la crise sanitaire liée au COVID-19 avec la baisse du revenu. Toutefois, les ménages avec un haut niveau de vie ont connu une plus grande baisse de leur salaire.

### c. Au niveau de l'emploi non salarié

Chez les actifs travaillant à compte propre, la crise sanitaire a impacté l'ensemble des branches d'activités. En effet, il ressort une baisse du revenu pour plus de 50% des ménages à l'intérieur de chaque domaine d'activités.

**Figure 34 : Evolution du revenu non salarié lié au COVID-19**



Source : Calculs du staff à partir des données de l'enquête COVID (2020)

Tous les ménages travaillant dans la branche d'activités industries, électricité, eau ont connu une réduction de leur revenu de 87.5% du fait de la pandémie. Aussi, en menant une analyse plus approfondie à l'aide de la figure 34, il en ressort que tous les individus travaillant dans les restaurants et ayant connu une baisse de leur revenu ont en réalité perdu la totalité de leur revenu. La branche industries, électricité, eau est la seconde branche où la modification du salaire est énorme avec une perte de 87,5% du salaire initial. L'impact du COVID-19 sur le revenu des commerçants et des personnes de la branche service est approximativement le même avec respectivement 64,5% et 64,3 %. Les domaines du trans-

port, de la construction, de l'agriculture, l'élevage et la pêche ont connu une baisse du revenu respectivement de 58.9%, 57,7% et 50,9%. Même si la couture reste la seconde branche la plus touchée en termes de nombre de personnes ayant connu une baisse du revenu. Il faut noter qu'elle est la branche où l'impact sur le salaire est le plus faible (48,8%).

**Tableau 11 : Variation du revenu suivant les conditions de vie des ménages**

Niveau de vie du ménage	Augmentation du revenu	Baisse du revenu	Inchangé	Taux moyen de réduction
Les 40 percent plus pauvres	0,2	62,5	37,3	30,8
Les 60 percent plus riches	0,2	73,4	26,4	46,5

Source : Calculs du staff à partir des données de l'enquête COVID (2020)

On constate qu'une très faible proportion (0,2%) des ménages ont vu leur revenu augmenté peu importe leur niveau de vie. Par contre pour les ménages ayant un faible niveau de vie, 62,5% ont assisté à une baisse de leur revenu à hauteur de 30,8% et pour 37,3% des ménages le revenu est resté inchangé.

En ce qui concerne les ménages avec un niveau de vie élevé, un très grand nombre (73,4%) a connu une baisse de leur revenu de 46,5% et pour une faible partie (26,4%) le revenu est resté inchangé.

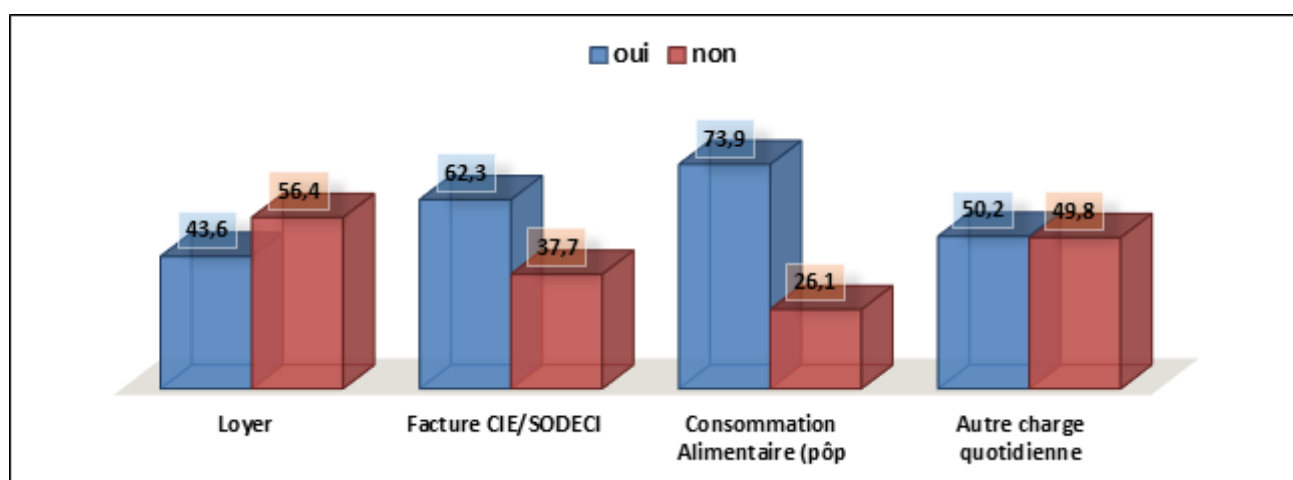
Il en ressort que peu importe le niveau de vie, les ménages ont été affecté par la pandémie mais les plus touchés restent ceux dont le niveau de vie est élevé.

### 4.3. Stratégie d'adaptation des ménages

#### a. Les menaces que pourraient subir les ménages face aux conséquences de la pandémie du COVID-19

Les ménages se trouvant dans l'incapacité de faire face à leurs engagements vu les conséquences du COVID-19, craignent que la consommation alimentaire, les factures d'eau et d'électricité ainsi que le loyer soient des menaces. Ainsi, 73,9% des ménages craignent de ne plus pouvoir faire face aux dépenses de consommation alimentaire. Cette proportion est de 62,3% pour les factures d'eau et d'électricité et de 43,6% pour le loyer.

**Figure 35 : Répartition des charges qui pourraient constituer des menaces pour les ménages vu les conséquences de la pandémie à coronavirus**



Source : Calculs du staff à partir des données de l'enquête COVID (2020)

Face aux conséquences économiques et sociales du COVID-19, les ménages seront obligés de trouver des mécanismes d'adaptation afin d'atténuer l'effet du choc sur leur bien-être. Malheureusement, tous ne sont pas en mesure d'employer des solutions durables. Pour faire face aux différentes charges que sont : le loyer, le paiement des factures d'eau et d'électricité, la consommation alimentaire ainsi que les autres charges quotidiennes, environ 3 à 4 ménages sur 10 pourront s'appuyer sur des ressources propres telles que l'épargne.

**Tableau 12 : Stratégies des ménages face au COVID-19**

	STRATEGIES							Total
	Utiliser mon épargne	Demander du crédit	Demander de l'aide à d'autres ménages	Demander de l'aide à des ONG	Ne sais que faire	Voler	Autre	
Loyer	26,01	7,78	1,41	0,13	30,38	0	34,28	100
facture eau électricité	36,13	9,12	3,78	0,09	37,28	0	13,6	100
CHARGES Consommation alimentaire	34,96	15,81	7,31	0,22	22,37	0,05	19,28	100
Autre charge quotidiennes	35,12	8,68	7,54	0,94	38,02	0,07	9,64	100

Source : Calculs du staff à partir des données de l'enquête COVID (2020)

Il ressort que la proportion de ménages pouvant recourir à l'épargne pour faire face à des charges plus élevées telles que le loyer baisse comparativement à la proportion de ménages qui ont recours à leur épargne pour couvrir des charges relativement moins élevées telles que les factures et les dépenses quotidiennes d'alimentation et autres. Il se pose alors la question de la durabilité de l'épargne des ménages si la crise sanitaire actuelle devait durer dans le temps.

En dehors des ménages qui ont une épargne, les autres ménages ne disposent pas, en réalité, de moyens de face à la crise. En effet, entre 22,4% et 38% des ménages avouent ne pas savoir quoi faire pour subvenir à leurs différentes charges, entre 7,8% et 15,8% pourront demander un crédit afin de

s'en sortir. La crise étant générale, seuls quelques ménages pourront compter sur l'entraide de la part d'autres ménages (entre 1,4% et 7,5%).

Figure 36 : Stratégies des ménages à revenu inférieur (Bottom Q1Q2)

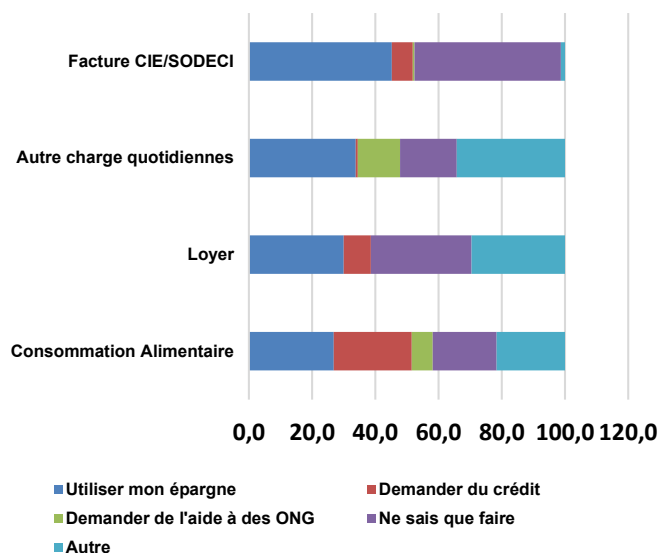
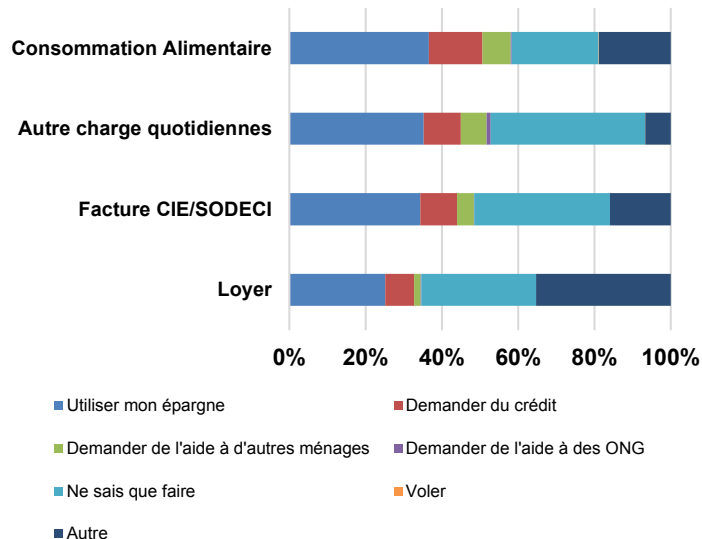


Figure 37 : Stratégies des ménages à revenu supérieur (UpperQ3Q5)



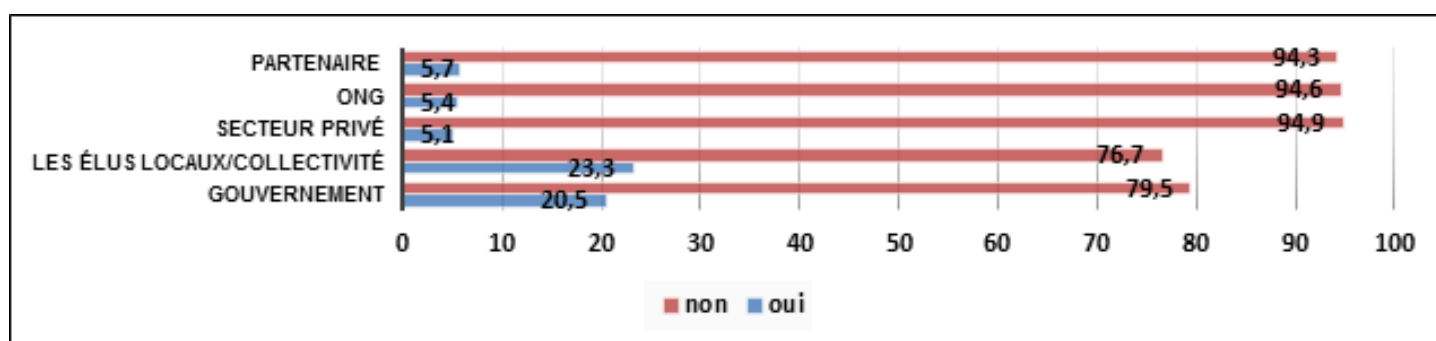
Source : Calculs du staff à partir des données de l'enquête COVID (2020)

La stratégie de survie est intrinsèquement liée à la situation du revenu du ménage et de la nature des dépenses. D'une part, les stratégies de dépenses pour le loyer, l'eau et l'électricité, et d'autre part celles liées à la consommation alimentaire illustrent parfaitement cet état des choses. Plus concrètement, pour les dépenses de loyer, d'eau et d'électricité, tandis que les ménages à revenu faible sont enclins, à épuiser leur épargne pour y faire face, les ménages à revenu supérieur quant à eux sont plus disponibles à emprunter pour parvenir à ces charges. Cette tendance s'inverse lorsqu'il s'agit des dépenses pour la consommation alimentaire. En effet, plus de 30% des ménages pauvres seraient prêts à emprunter contre moins de 10% dans les ménages à revenu supérieur.

### b. Mesure des interventions des acteurs contre la propagation du virus.

Les interventions/actions menées par les acteurs pour lutter contre le coronavirus sont moins perceptibles. L'analyse de l'étude montre que 23,3 % des ménages estiment que les élus locaux/collectivités sont présents sur le terrain en termes d'interventions de sensibilisation et de dons. De même, 20,5% des ménages pensent que le gouvernement est présent comme soutien. Pour les autres acteurs notamment les partenaires, les ONG et le secteur privé seulement que 5% des ménages pensent qu'ils effectuent les mêmes interventions.

**Figure 38 : Actions posées par des acteurs dans la localité du chef de ménage contre le coronavirus**

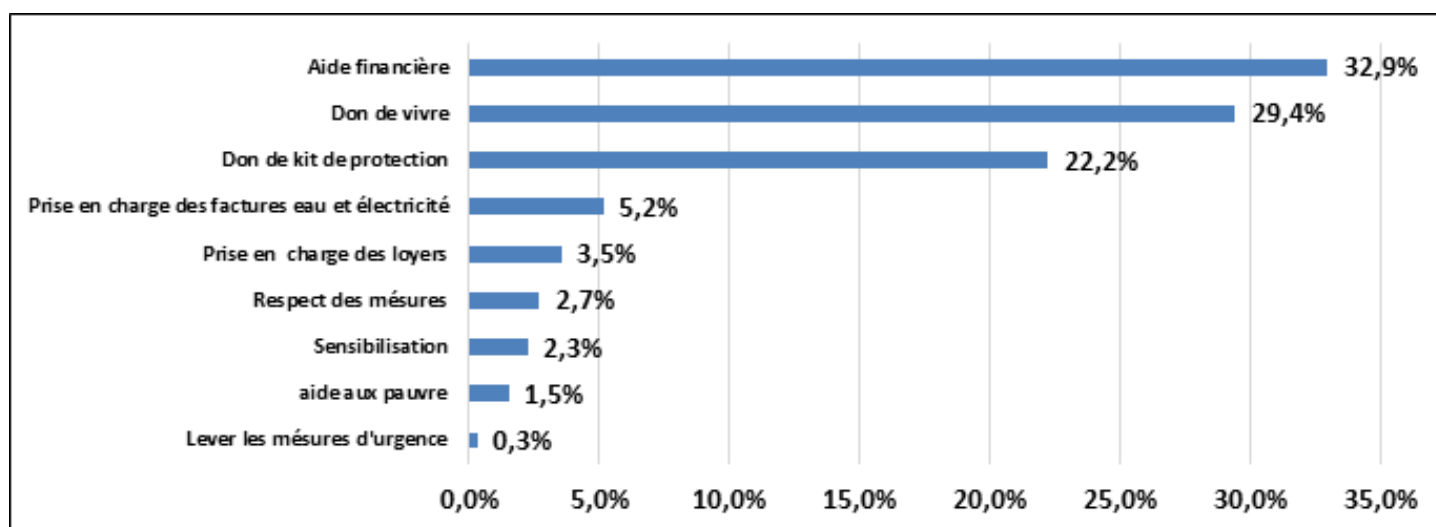


Source : Calculs du staff à partir des données de l'enquête COVID (2020)

### c. Propositions faites par les ménages

Pour faire face aux problèmes que pourraient engendrer la pandémie du coronavirus, plusieurs propositions sont faites par les ménages parmi lesquelles l'on peut citer l'aide financière (32,9%), don de vivre (29,4%), don de kit de protection (22,2%), la prise en charge des factures d'eau et d'électricité (5,2%), la prise en charge des loyers (3,5%) etc...

**Figure 39 : Propositions pour vous aider à faire face aux problèmes que pourraient engendrer la pandémie du coronavirus**



Source : Calculs du staff à partir des données de l'enquête COVID (2020)



## V- SIMULATIONS DE L'IMPACT DU COVID-19 SUR LA PAUVRETE

Les mesures prises par le gouvernement pour contenir la pandémie du coronavirus ont conduit certaines entreprises à fermer temporairement ce qui aura certainement un impact sur le bien-être des ménages. Cette section utilise les données de l'EHCVM 2018 pour simuler l'impact du COVID-19 et des mesures prises par le gouvernement sur la pauvreté et la distribution des revenus.

### 5.1. Mécanismes de transmission

Le principal mécanisme de transmission des mesures du gouvernement se fera par l'intermédiaire des chocs de revenus subis par les ménages. Aussi bien les revenus de l'emploi que les revenus hors emploi seront impactés.

En ce qui concerne, les revenus de l'emploi, le revenu du travail devrait globalement diminuer en raison du changement de comportement des consommateurs et des mesures de protection adoptées par le gouvernement pour limiter la pandémie de coronavirus. Certains marchés ont été fermés pour éviter que le coronavirus ne se propage, et la peur de la pandémie a conduit certaines petites entreprises à réduire leur activité ou à fermer. La fermeture des marchés prive les travailleurs du secteur informel d'importantes sources de revenus, en particulier dans les quartiers pauvres. La baisse de la demande de main-d'œuvre dans les centres commerciaux et les petites entreprises entraîne une baisse des revenus salariaux globaux et parfois la perte d'emplois occasionnels. Les individus atteints par le coronavirus pourraient également subir une perte de revenus importante.

Le gouvernement a aussi imposé un couvre-feu de 21h à 5h00, ce qui freine les activités et services de nuit, notamment à Abidjan. Les fermetures d'écoles, le confinement et le télétravail ont réduit les déplacements, d'où une baisse de la demande de services, notamment de transport, de restaurants et de bars, ainsi que la demande de certains travailleurs domestiques comme les chauffeurs.

Concernant les revenus hors emploi, à court terme, aucun impact significatif sur les revenus du capital n'est attendu. Cependant, certains propriétaires pourraient faire face à des retards de paiement du loyer en raison de la perte de revenu de certains locataires. Parallèlement, le ralentissement économique pourrait affecter les bénéficiaires et réduire les rendements des investissements pour les propriétaires d'entreprise.

L'épidémie de coronavirus aura un impact négatif sur les envois de fonds. La fermeture de restaurants et de petites entreprises, des services de livraison et de transport en Europe et aux États-Unis affecteront les migrants. La perte de revenus du travail pour les migrants réduira l'argent transféré vers des pays d'origine comme la Côte d'Ivoire. De même, la perte de revenus subis par les travailleurs locaux entraînera également une baisse des transferts de fonds nationaux reçus par les ménages les plus vulnérables.

Bien que la crise liée au coronavirus aura certainement un impact sur les prix, la direction du changement des prix des produits manufacturés nationaux est inconnue. Une conséquence immédiate des mesures de confinement est le ralentissement des activités économiques en Chine et en Europe, principaux partenaires commerciaux de la Côte d'Ivoire. Cela s'accompagne d'une baisse du volume des marchandises importées par la Côte d'Ivoire. Étant donné que les marchandises importées sont principalement utilisées comme intrants, la production locale devrait diminuer, tandis que la demande globale devrait également diminuer en raison des mesures de confinement adoptées par le gouvernement. Ce double choc de l'offre et de la demande ne permet pas de prévoir si les prix des produits manufacturés nationaux augmenteront ou baisseront.

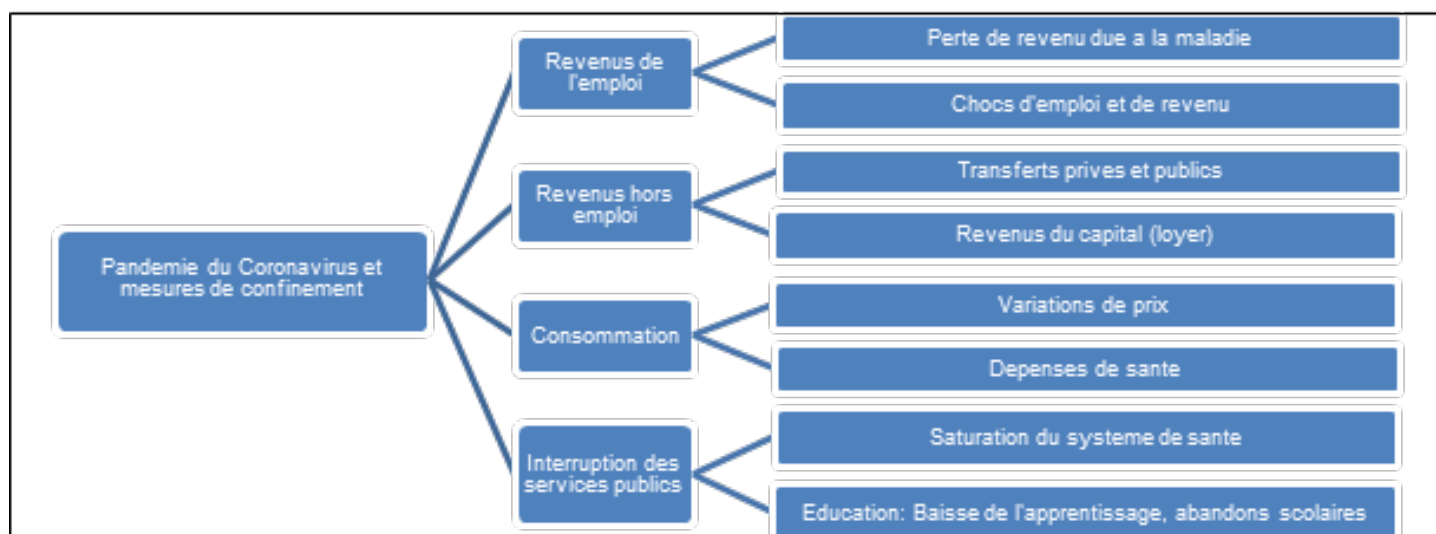
La crise entrainera aussi une baisse des prix des cultures d'exportation. La récente augmentation des prix bord champ du cacao est favorable aux producteurs de cacao pauvres et incite les producteurs. Les perspectives de production de cacao restent historiquement élevées. Néanmoins, l'épidémie de coronavirus devrait réduire la consommation de cacao à court terme, créant un excès d'offre qui fera baisser les prix. Le ralentissement économique et les mesures de confinement adoptées en Chine et en Inde, principaux moteurs de la demande mondiale croissante de cacao, ont contribué à une légère baisse du prix mondial du cacao depuis le début de la pandémie de la COVID-19. Avec le confinement dans les pays occidentaux, les ménages pourraient consacrer une part plus élevée de leurs revenus aux biens de nécessité et réduire leur consommation de produits de luxe comme le chocolat et d'autres produits à base de cacao, maintenant les prix bas à moyen terme. Parallèlement, les premières prévisions indiquent une contraction de la demande mondiale de noix de cajou et de caoutchouc au cours des prochains mois.

La baisse des prix du cacao et de la noix de cajou affectera les agriculteurs pauvres qui, faute de filets de sécurité adéquats, sont susceptibles de vendre des actifs productifs, de réduire l'investissement dans le capital humain, en particulier pour les filles.

La mesure dans laquelle la pandémie affectera les cultures vivrières dépendra de la propagation du coronavirus dans les zones rurales et la durée de l'isolement d'Abidjan du reste du pays. Plus le confinement et l'isolement d'Abidjan dureront longtemps, plus les producteurs seront affectés. Les agriculteurs de cultures vivrières seront également touchés si le virus se propage dans les zones rurales et si les prix des denrées alimentaires augmentent dans les zones urbaines.

La pandémie du COVID-19 devrait aussi perturber l'accès aux services. Avec (1) le confinement, (2) les mesures fiscales adoptées par le gouvernement pour soutenir les ménages et les entreprises, (3) la baisse des recettes d'exportation et (4) la hausse des dépenses de santé, les recettes publiques devraient diminuer. En conséquence, l'investissement dans les services de base, à l'exception des soins de santé, diminue. La fermeture des écoles implique une perte d'apprentissage qui pourrait avoir un impact à long terme sur l'accumulation de capital humain.

**Figure 40 : Mécanismes de transmission du coronavirus à l'économie**



## 5.2. Méthodologie

Nous faisons des hypothèses simples pour donner une idée de l'impact de la pandémie sur le bien-être des ménages. L'analyse se limite au canal de transmission des revenus non agricoles. Nous ne faisons pas d'hypothèse sur les prix étant donné que la direction du changement de prix est à priori inconnue comme expliqué dans la sous-section précédente. Aussi, l'impact des mesures gouvernementales sur les dimensions non monétaires du bien-être du ménage comme l'accès à l'éducation n'est pas pris en compte.

Nous appliquons des chocs (pertes) de revenus de l'emploi aux individus travaillant dans des secteurs d'activité spécifiques. Les secteurs concernés sont les plus touchés par les mesures du gouvernement tels que :

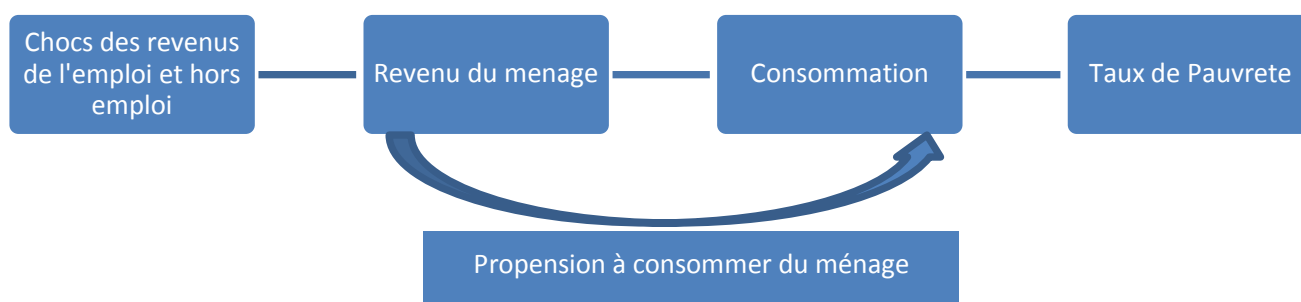
- Les bars, restaurants et autres lieux de loisirs fermés par le gouvernement ;
- Le secteur des transports qui souffre de la fermeture des écoles, du télétravail, du couvre-feu et de l'interdiction des déplacements entre Abidjan et le reste du pays ;
- Les secteurs du commerce et la manufacture qui souffrent de la baisse de la demande.

L'ampleur du choc de revenu de l'emploi dans ces différents secteurs est donnée par l'enquête COVID (2020) dans laquelle les ménages ont déclaré le pourcentage de perte de revenu suivi depuis le début de la crise. Les ménages ont ainsi déclaré en moyenne les pertes de revenu suivant en fonction de leur secteur d'activités : hôtels, bars et restaurants (85,56%), manufacture (85,41%), transports (68,52%), commerce de détail (63,5%). Nous appliquons donc ce choc moyen aux revenus de l'emploi des ménages en fonction de leur secteur d'activités en utilisant les données de l'enquête EHCVM (2018). Nous considérons différents horizons temporels pour la durée de la crise : court terme (1 trimestre), moyen terme (2 trimestres) et long terme (1 an).

En ce qui concerne les revenus hors emploi, nous appliquons des chocs aux revenus du loyer et aux transferts de fonds reçus. L'ampleur du choc sur les transferts de fonds reçus provient de l'enquête COVID (2020) où les ménages ont déclaré une baisse moyenne des transferts reçus de 26,7% du fait de la crise. N'ayant pas d'informations sur l'ampleur de la perte de revenus du loyer subie par les ménages, nous considérons 3 scénarios différents : scénario optimiste (20% de perte), scénario moyen (50% de perte) et scénario pessimiste (100% de perte). Pour chacun de ces scénarios, les impacts sont calculés pour les 3 horizons temporels définis plus haut.

Les taux de pauvreté étant calculés sur la base de la consommation des ménages et non des revenus, nous simulons le nouveau vecteur de consommation des ménages à la suite des chocs de revenus. Pour ce faire, on calcule la propension à consommer des ménages sur la base de leur revenu initial. Cette propension à consommer est appliqué au nouveau revenu du ménage post-choc pour obtenir la nouvelle consommation des ménages post-choc. Le nouveau vecteur de consommation ainsi obtenu est utilisé pour calculer les nouveaux taux de pauvreté à la suite de la crise.

**Figure 41 : Méthode de Simulation des chocs**



### 5.3. Résultats

#### a. Profil du marché du travail et composition du revenu

La distribution des individus en emploi en fonction de leur secteur d'activités montre que près de 40% des individus travaille dans les secteurs les plus affectés par la crise. Les différentes mesures prises par le gouvernement risquent donc d'avoir un impact important sur le bien-être des ménages.

**Tableau 13 : Secteur d'activités des individus en emploi**

Secteurs d'activité	Proportion (%)
Hôtel, restaurants, loisirs	4,6
Transport	4,1
Commerce	18
Manufacture	8,6
Autres secteurs	63,9
Total	100

Source : Calculs du staff à partir des données de l'EHCVM (2018)

L'auto-emploi reste le principal type d'emploi des individus (46,7%). Seuls 26,5% des travailleurs sont des salariés. Le type d'emploi qu'exerce les individus pourrait être une source de vulnérabilité supplémentaire au choc du COVID-19

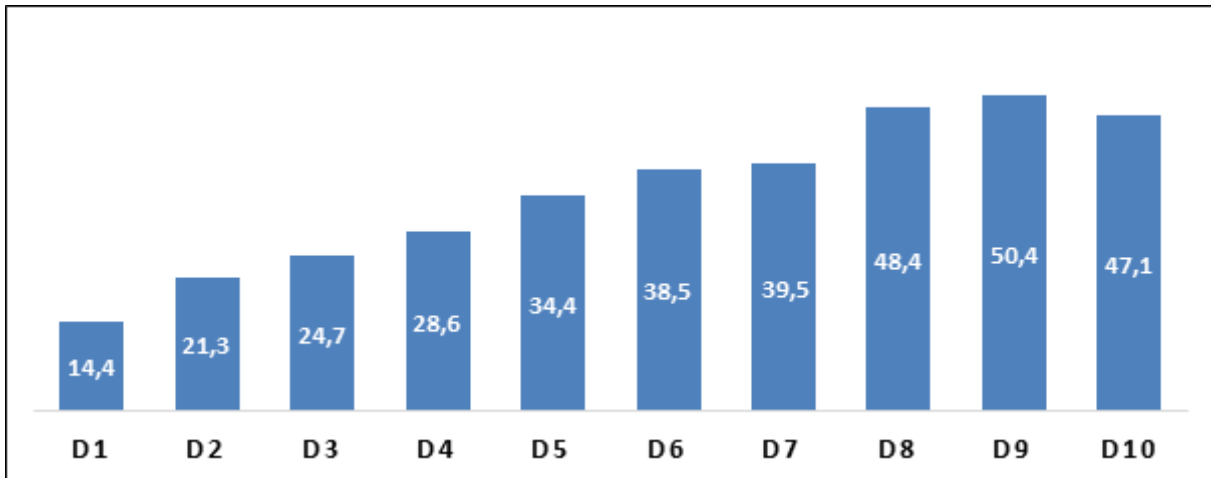
**Tableau 14 : Type d'emploi**

Type d'emploi	Proportion (%)
Salarié	26,5
Aide Familial/ Travailleur non rémunéré	25,7
Travailleur pour compte propre	46,7
Patron	1,2
Total	100

Source : Calculs du staff à partir des données de l'EHCVM (2018)

La proportion d'individus qui travaillent dans les secteurs affectés par la crise augmente avec le niveau de vie des ménages. Les ménages de la queue supérieure de la distribution subiront une plus grande perte de revenus comparativement aux ménages plus pauvres parce que ces ménages sont plus présents dans les secteurs affectés.

Figure 42 : Part des individus travaillant dans les secteurs affectés par déciles



Source : Calculs du staff à partir des données de l'EHCVM (2018)

En ce qui concerne la composition du revenu, les ménages pauvres dépendent en grande partie des revenus agricoles. Par contre, plus on se rapproche de la queue supérieure de la distribution moins les revenus de l'agriculture constituent une source importante de revenus. Ainsi, pour les 3 déciles les plus riches le revenu non agricole est supérieur au revenu agricole. Concernant les revenus non agricoles, les revenus de l'emploi (salaires et revenu de l'auto-emploi) constituent la source de revenu la plus importante du ménage pour l'ensemble de la distribution. La part des revenus salariés dans le total des revenus augmente avec le niveau de vie des ménages. Les transferts de fonds reçus et les revenus issus des loyers sont marginaux et représentent respectivement 1% et 0,5% du revenu total alors que les revenus de l'emploi représentent 36% du revenu total. L'impact du COVID-19 sur le bien-être des ménages dépendra en grande partie du choc sur les revenus de l'emploi.

Figure 43 : Composition du revenu par déciles

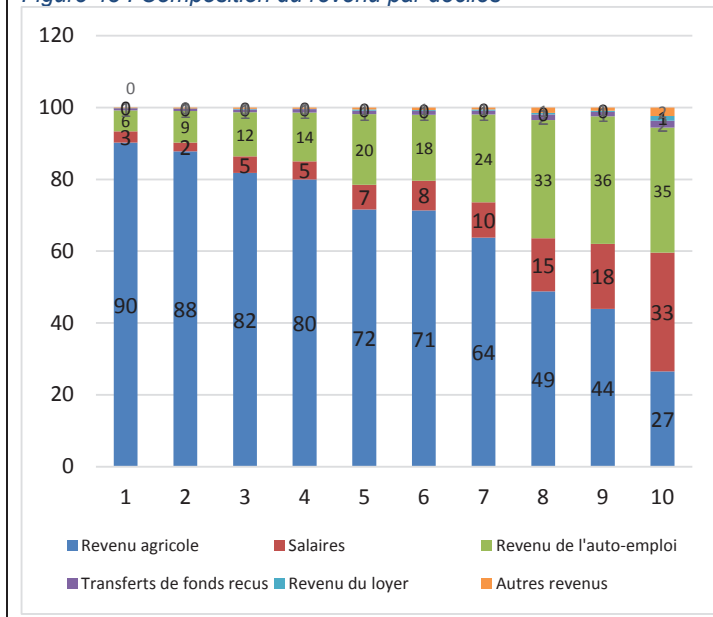
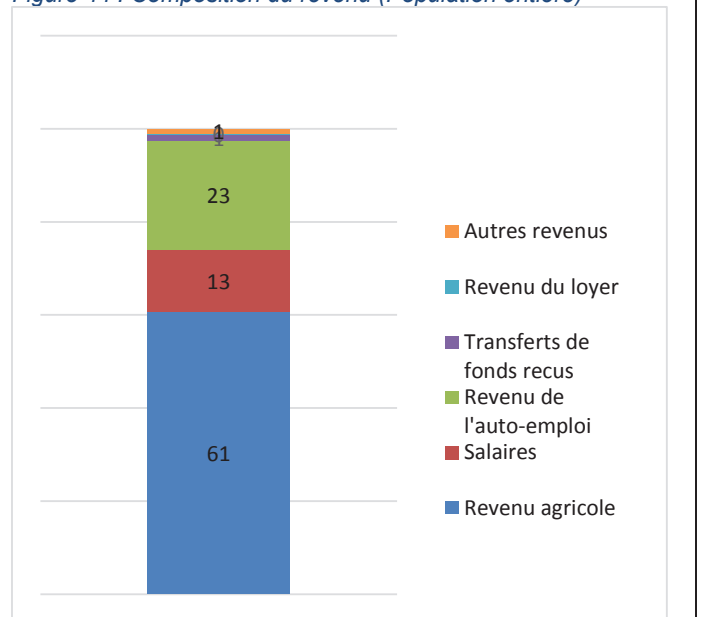


Figure 44 : Composition du revenu (Population entière)



Source : Calculs du staff à partir des données de l'EHCVM (2018)

## b. Impacts du choc sur les revenus de l'emploi

Les chocs de revenus de l'emploi se traduisent par une perte importante de consommation pour l'ensemble de la distribution. Bien que les déciles les plus riches aient subi une plus grande baisse de leur consommation comparativement aux déciles les plus pauvres, l'ampleur de la baisse de la consommation pour les ménages pauvres est telle qu'elle pourrait pousser les ménages pauvres et vulnérables dans une situation de précarité extrême. Par ailleurs, l'impact du choc sur les revenus de l'emploi provient essentiellement des revenus de l'auto-emploi étant donné que la majorité des travailleurs sont en auto-emploi.

Figure 45 : Impacts distributionnels du choc sur les revenus de l'emploi

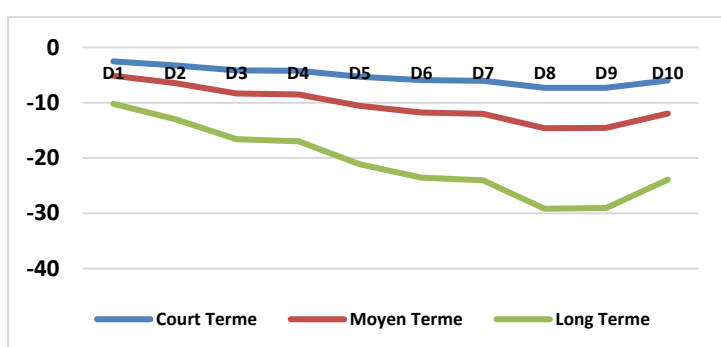
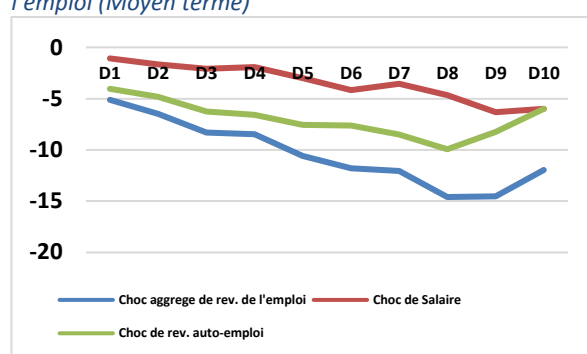


Figure 46 : Impacts désagrégés du choc sur les revenus de l'emploi (Moyen terme)



Source : Calculs du staff à partir des données de l'EHCVM (2018)

Les chocs sur les revenus de l'emploi ont un impact important sur la hausse de la pauvreté. En fonction de la durée de la crise, les chocs sur les revenus de l'emploi entraîneront une hausse de la pauvreté allant de 3,7 points de pourcentage à court terme à 19,6 points de pourcentage à long terme.

Tableau 15 : Impacts du choc de revenus de l'emploi sur la pauvreté et la consommation

Horizon temporel	Variation de la consommation annuelle	Variation du taux de pauvreté (points de pourcentage)
Court terme	-5,8%	3,7pp
Moyen terme	-11,7%	8,9pp
Long terme	-23,4%	19,6pp

Source : Calculs du staff à partir des données de l'EHCVM (2018)

L'impact des chocs de revenus de l'emploi sur la consommation et la pauvreté provient essentiellement du choc sur les revenus de l'auto-emploi.

Tableau 16 : Impacts désagrégés du choc de revenus de l'emploi sur la pauvreté et la consommation (Moyen terme)

Type de chocs	Variation de la consommation annuelle	Variation du taux de pauvreté (points de pourcentage)
Choc de salaire	-4,4%	2,7pp
Choc de revenu de l'auto-emploi	-7,3%	6,1pp
Choc agrégé des revenus de l'emploi	-11,7%	8,9pp

Source : Calculs du staff à partir des données de l'EHCVM (2018)

### c. Impacts du choc sur les revenus hors emploi

La baisse de la consommation subie par les ménages du fait du choc des revenus hors emploi (transfert de fonds reçus et revenus du loyer) est relativement faible. Par ailleurs, les ménages riches sont plus affectés par un choc sur les revenus du loyer que les ménages pauvres.

Figure 47 : Impacts distributionnels du choc sur les transferts de fonds reçus

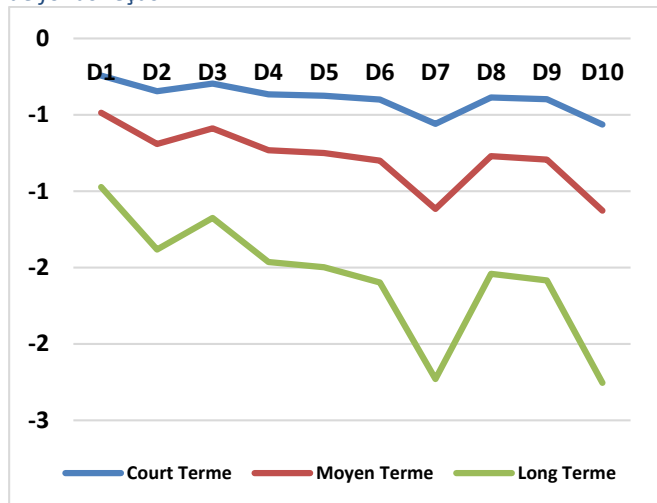
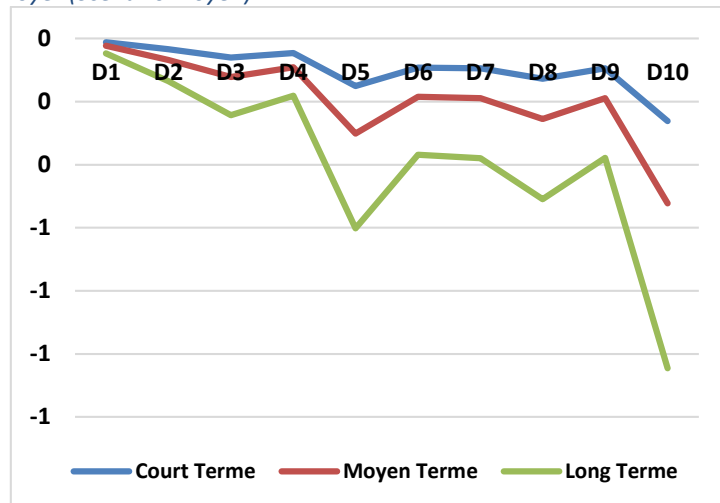


Figure 48 : Impacts distributionnels du choc sur les revenus du loyer (Scénario moyen)



Source : Calculs du staff à partir des données de l'EHCVM (2018)

Le choc de transferts de fonds reçus a un impact modéré sur la pauvreté alors que le choc sur les revenus du loyer n'a pratiquement aucun impact sur la pauvreté. Les pauvres ne reçoivent pratiquement pas de revenus de loyer et dépendent plus des transferts de fonds reçus.

Tableau 17 : Impact du choc de transfert de fonds reçu sur la pauvreté et la consommation

Horizon temporel	Variation de la consommation annuelle	Variation du taux de pauvreté (points de pourcentage)
Court terme	-0,4%	0,3pp
Moyen terme	-0,9%	0,5pp
Long terme	-1,8%	1pp

Source : Calculs du staff à partir des données de l'EHCVM (2018)

Tableau 18 : Impact du choc de revenus du loyer sur la pauvreté et la consommation (Scénario moyen)

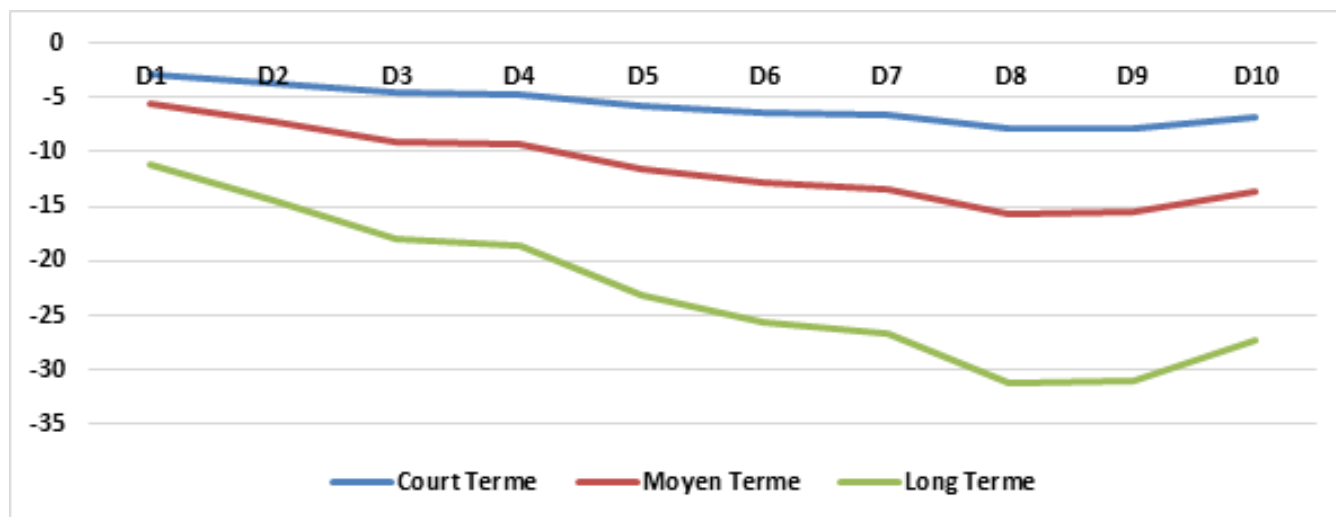
Horizon temporel	Variation de la consommation annuelle	Variation du taux de pauvreté (points de pourcentage)
Court terme	-0,1%	0,1pp
Moyen terme	-0,3%	0,3pp
Long terme	-0,6%	0,4pp

Source : Calculs du staff à partir des données de l'EHCVM (2018)

#### d. Impacts du choc agrégé

Les ménages riches subissent une baisse de consommation plus importante que les ménages pauvres du fait de la crise du COVID-19. Néanmoins, les ménages pauvres subissent également une perte importante de consommation qui risque de détériorer encore plus leur bien-être.

Figure 49 : Impacts distributionnels du choc agrégé du COVID-19 sur l'Economie



Source : Calculs du staff à partir des données de l'EHCVM (2018)

La crise du COVID-19 aura un impact important sur la hausse de la pauvreté. La hausse de la pauvreté sera de :

- 4 points de pourcentage si la crise dure 1 trimestre
- 10 points de pourcentage si la crise dure 2 trimestres
- 21 points de pourcentage si la crise dure une année

Tableau 19 : Variation de la consommation en raison du choc de COVID-19

	Court Terme (1 trimestre)	Moyen Terme (2 trimestres)	Long Terme (1 an)
Scénario optimiste (20% de perte)	-6,3%	-12,7%	-25,4%
Scénario moyen (50% de perte)	-6,4%	-12,9%	-25,7%
Scénario pessimiste (100% de perte)	-6,6%	-13,1	-26,3%

Tableau 20 : Variation du taux de pauvreté (points de pourcentage) en raison du choc de COVID-19

	Court Terme (1 trimestre)	Moyen Terme (2 trimestres)	Long Terme (1 an)
Scénario optimiste (20% de perte)	4,1pp	9,7pp	20,7pp
Scénario moyen (50% de perte)	4,2pp	9,8pp	20,8pp
Scénario pessimiste (100% de perte)	4,3pp	9,9pp	21pp

Source : Calculs du staff à partir des données de l'EHCVM (2018)



La crise du COVID-19 se traduira également par une hausse de l'écart entre les pauvres et le seuil de pauvreté. Le COVID-19 entraîne donc un appauvrissement des ménages déjà pauvres allant de 2 à 13 points de pourcentage en fonction de la durée de la crise. Il est donc important de mettre en place des politiques de soutien aux ménages pauvres.

**Tableau 21 : Variation de la profondeur de la pauvreté (points de pourcentage) en raison du choc de COVID-19**

	Court Terme (1 trimestre)	Moyen Terme (2 trimestres)	Long Terme (1 an)
Scénario optimiste (20% de perte)	1,5pp	3,8pp	13,1pp
Scénario moyen (50% de perte)	1,5pp	3,8pp	13,2pp
Scénario pessimiste (100% de perte)	1,5pp	3,9pp	13,5pp

### e. Vulnérabilité et Mobilité Sociale

Les ménages sont classifiés dans 3 classes sociales à savoir les pauvres, les vulnérables et la classe moyenne. Les ménages pauvres ont une consommation par tête inférieure au seuil de pauvreté. La vulnérabilité est souvent définie comme le risque que des ménages non pauvres tombent dans la pauvreté en raison de la survenance de chocs. Un ménage est considéré comme vulnérable si la probabilité qu'il devienne pauvre est supérieure au taux de pauvreté de référence<sup>5</sup>. La classe moyenne est constituée par les ménages non pauvres et non vulnérables.

La crise du COVID-19 entraîne une forte mobilité sociale. A court et moyen terme, une part importante des ménages vulnérables deviennent pauvres, alors qu'à long terme, les ménages de la classe moyenne deviennent pauvres ou vulnérables.

**Tableau 22 : Mobilité Sociale due au COVID-19 (Scénario Moyen)**

Classe sociale Pré-choc	Classe sociale Post-Choc		
	Pauvre	Vulnérable	Classe Moyenne
	Court Terme		
Pauvre	100%	0%	0%
Vulnérable	8,5%	90,6%	1%
Classe Moyenne	6,4%	8,1%	85,5%
	Moyen Terme		
Pauvre	100%	0%	0%
Vulnérable	16,3%	82,2%	1,5%
Classe Moyenne	16,3%	19,1%	64,6%
	Long Terme		
Pauvre	100%	0%	0%
Vulnérable	23,9%	75,8%	0,4%
Classe Moyenne	39,2%	35,1%	25,7%

<sup>5</sup> Cette probabilité est modélisée au moyen d'un modèle Probit qui régresse le statut de pauvreté sur des caractéristiques sociodémographiques du ménage.

## 5.4. Facteurs de résilience

Afin d'identifier les facteurs de résilience des ménages qui font qu'ils résistent mieux au choc nous comparons la hausse de pauvreté subie par les ménages en fonction de certaines caractéristiques.

Il ressort que les ménages du milieu urbain sont plus affectés par la crise du COVID-19 que les ménages du milieu rural. De même les ménages dont le chef travaille en dehors de l'agriculture sont plus affectés que les ménages agricoles. Les ménages dont le chef est salarié sont plus affectés que les ménages dont le chef est en situation d'auto-emploi. Enfin, les ménages dont le chef travaille dans le secteur informel sont plus affectés que les ménages dont le chef travaille dans le secteur formel.

**Tableau 23 : Facteurs de résilience des ménages face au choc du COVID-19**

Facteurs de résilience	Hausse de la pauvreté (points de pourcentage) suite au choc du COVID-19 (Scénario Moyen)		
	Court Terme	Moyen Terme	Long Terme
	Milieu de Résidence		
Milieu Urbain	5,9	14,2	31,7
Milieu Rural	2,5	5,2	9,7
	Secteur d'activités du chef de ménage		
Agriculture	1,6	2,8	5,1
Hors Agriculture	6,4	15,6	34,9
	Type d'emploi du chef de ménage		
Salarié	4,7	11,3	27,3
Auto-emploi	3,4	7,9	16,4
	Secteur institutionnel du chef de ménage		
Secteur Formel	2	5,6	18,4
Secteur informel	4,2	9,7	20,3

Source : Calculs du staff à partir des données de l'EHCVM (2018)

En avril 2020, la Côte d'Ivoire à l'instar des autres pays du monde, avait déjà édité quatorze mesures visant à mitiger la propagation de l'épidémie de COVID-19 sur le territoire ivoirien. Alors, pour mieux comprendre non seulement l'ampleur de l'actuelle crise sanitaire, mais aussi des mesures annoncées sur l'emploi à l'effet d'orienter les décisions, une enquête a été réalisée auprès des chefs de ménage. À partir des données de cette récente enquête et de l'enquête harmonisée (2018), l'objectif visé par la présente note était d'analyser la dynamique de la situation d'activité des ménages, et de l'impact des mesures gouvernementales en réaction de la pandémie de COVID-19 sur leur emploi.

Il ressort de cette analyse quatre messages clés. D'abord, en comparant le statut d'activité des chefs de ménage en avril 2020, c.-à-d. un mois après la survenance du premier cas confirmé de COVID-19 en Côte d'Ivoire, à celui de 2018, l'on constate d'une part un décroissement important d'actifs occupés, et d'autre part un accroissement massif d'individus en situation de sans emploi et d'inactivité. En plus et sans surprise, dans cette ambiance de crise sanitaire, l'analyse de mobilité montre une forte transition d'actifs occupés à un statut de sans emploi, particulièrement au sein des ménages à Abidjan.

Ensuite, l'analyse révèle que la manifestation de la crise sanitaire de coronavirus sur le marché du travail est très multiforme. En ordre de grandeur, l'arrêt des activités, la baisse de la clientèle, la réduction des heures de travail, et la réduction de la main d'œuvre sont les principaux impacts du COVID-19 tels que vécus par les ménages sur leurs branches d'activité. Ces effets varient énormément selon le lieu de résidence, le type d'emploi exercé, et le secteur institutionnel de l'activité.

Le ralentissement ou voire l'arrêt des activités du fait de la pandémie a entre autres pour conséquences immédiates soit le passage au travail à temps partiel ou en chômage technique. Aujourd'hui, dans les tous les secteurs, l'activité est principalement caractérisée par une bipolarisation : la prédominance d'un côté soit du travail à temps partiel ou du chômage technique.

Enfin, l'impact des mesures du gouvernement sur l'emploi, tel que vécu par les chefs de ménage, est très hétérogène avec des variations selon les couches socio-économiques des enquêtés (genre, milieu de résidence, secteur institutionnel et type d'emploi). Toutefois, au-delà de ces variations, trois vecteurs se dégagent en termes de leur impact ressenti. D'une part, selon les enquêtés, les mesures annoncées qui affectent le plus leur emploi sont, par ordre de grandeur : le confinement progressif, l'interdiction de regroupement de plus de 50 personnes, et le couvre-feu. À l'autre extrémité, toujours selon les chefs de ménage, les mesures telles que la création de couloirs humanitaires, la gratuité du diagnostic et de la prise en charge des cas suspectés et confirmés de COVID, etc. ont aucun impact sur leur emploi. Enfin, quant à la fermeture de tous les établissements d'enseignement, des frontières, des maquis et restaurants ainsi que des lieux de loisir, ces mesures semblent avoir un impact modéré sur l'emploi des ménages.

En somme, les impacts croisés aussi bien de la pandémie de COVID-19 et des mesures éditées par le gouvernement sur l'emploi, tels que vécus par les chefs de ménage, suscitent la crainte de ceux-ci relativement au risque de perte de leur emploi principal, ou de leur principale source de revenus en tant que travailleurs indépendants dans les prochaines semaines ou mois. Ainsi, une approche à la fois différenciée et intégrée devrait guider toutes actions menées en leur faveur.

Les conclusions de cette étude permettent d'identifier les canaux de transmission de la pandémie du COVID-19 à très court termes d'après les informations collectées chez des chefs de ménages, une série d'évaluation plus poussée permettra de mieux comprendre l'impact à moyens et long terme de la pandémie.

De ce qui précède les actions à mener pour palier la situation de vulnérabilité des ménages qu'à engendrer la pandémie de COVID-19, la riposte envisagée est entièrement économique. Aussi aux constats sont associés des recommandations

CONSTATS	RECOMMANDATIONS	ACTEURS
Au plan démographique 6,6% des chefs de ménages sont du troisième âge	Santé/ Assurer une veille sanitaire à ce groupe d'âge spécifique	- Ministère de la santé et de l'hygiène publique - Ministère de l'emploi et la protection sociale
Les charges sociales des ménages impactées du fait COVID-19 - Epargne - Facture CIE/SODECI - Crédit - Loyer	Apporter des mesures idoines aux ménages vulnérables notamment étudier la mise en place d'un système de prêts en accord avec les banques commerciale et d'autres partenaires financiers	- Ministère de l'économie et des finances ; - Ministère de la solidarité, de cohésion sociale et de lutte contre la pauvreté, - Partenaires techniques financiers et secteurs privés
Les postes de dépenses des ménages impactées du fait du COVID-19 - la consommation alimentaire - la communication - la consommation non alimentaire	Analyser de façon pertinente la baisse des denrées de première nécessité en accord avec les syndicats/associations de commerçants, transporteurs, les opérateurs de téléphonie mobile et des consommateurs	- Ministère de l'économie et des finances - Ministère du commerce - Ministère de l'économie numérique - Ministère de la construction, du logement et de l'urbanisme

## Annexe 1 : Impact de COVID-19 sur l'activité du CM selon la catégorie professionnelle

Figure 50 : Impact du COVID-19 sur l'activité du CM

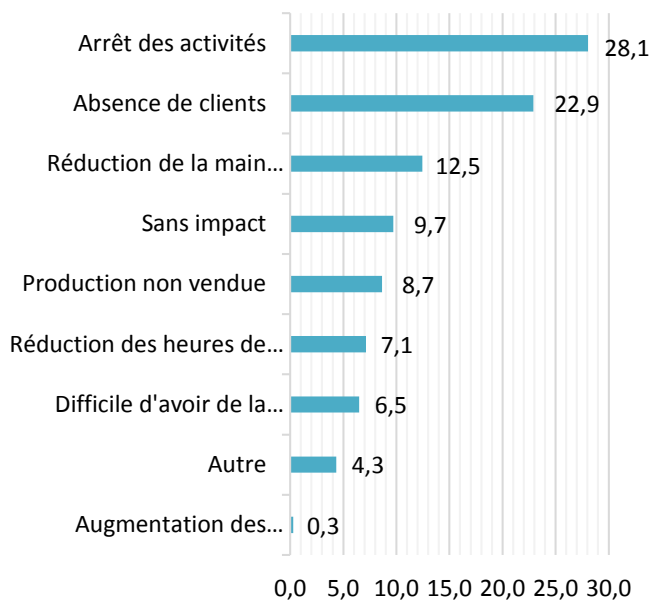


Figure 51 : Impact du COVID-19 chez les CM salariés

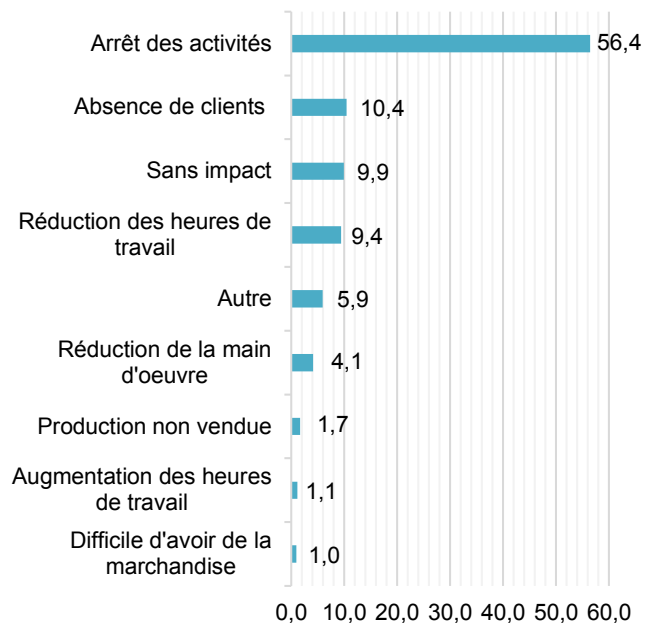


Figure 52 : Impact du COVID-19 chez les CM travaillant à compte propre hors agriculture

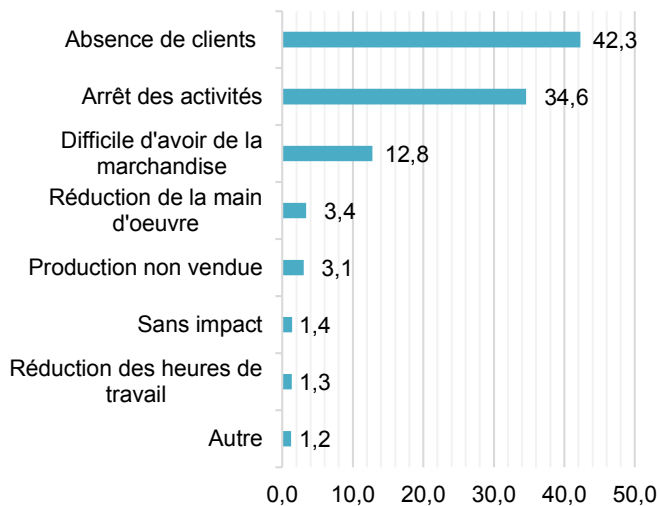
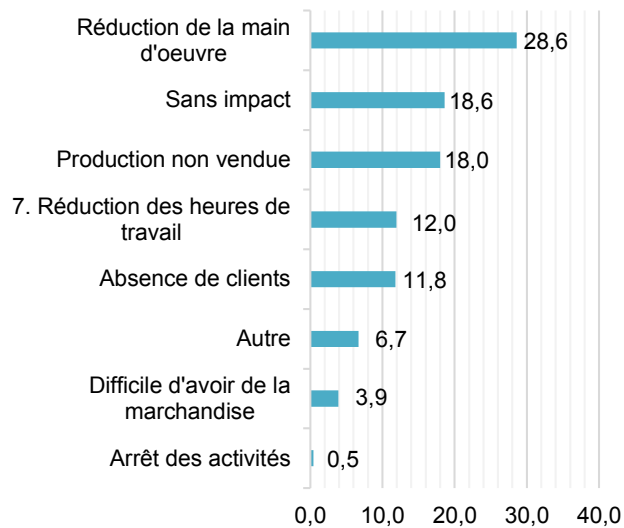


Figure 53 : Impact du COVID-19 chez les CM agriculteurs



## Annexe 2 : Respect des mesures barrières par commune dans la ville d'Abidjan

<b>ABOBO</b>	<b>Respect total</b>	<b>Respect partiel</b>	<b>Pas de respect</b>	<b>Total</b>
Se laver fréquemment les mains avec de l'eau et du savon	72.4	27.6		100
Usage de gel hydro-alcoolique	94.0	6.0		100
Le port du masque à nez médicalisé	62.1	37.9		100
Le port du masque à nez moderne	73.3	23.3	3.3	100
Le port du masque à nez personnel/local	100.0			100
Respect de la distanciation d'un mètre	55.0	40.0	5.0	100
Eviter de se toucher les yeux, le nez et la bouche	80.0	20.0		100
Éternuer ou tousser dans le creux du coude	75.0	25.0		100
Respecter les horaires du couvre-feu	100.0			100
Limiter ses déplacements au strict nécessaire	72.0	28.0		100
Autre mesure	80.0	20.0		100
<b>ADJAME</b>	<b>Respect total</b>	<b>Respect partiel</b>	<b>Pas de respect</b>	<b>Total</b>
Se laver fréquemment les mains avec de l'eau et du savon	87.1	12.9		100
Usage de gel hydro-alcoolique	89.2	10.8		100
Le port du masque à nez médicalisé	69.2	30.8		100
Le port du masque à nez moderne	68.4	31.6		100
Le port du masque à nez personnel/local	85.7	14.3		100
Respect de la distanciation d'un mètre	75.0	25.0		100
Eviter de se toucher les yeux, le nez et la bouche	100.0			100
Éternuer ou tousser dans le creux du coude	50.0	50.0		100
Respecter les horaires du couvre-feu	100.0			100
Limiter ses déplacements au strict nécessaire	75.0	25.0		100
Autre mesure	60.0	20.0	20.0	100
<b>ANYAMA</b>	<b>Respect total</b>	<b>Respect partiel</b>		<b>Total</b>
Se laver fréquemment les mains avec de l'eau et du savon	88.8	11.2		100.0
Usage de gel hydro-alcoolique	76.2	23.8		100.0
Le port du masque à nez médicalisé	100.0			100.0
Le port du masque à nez moderne	78.2	21.8		100.0
Le port du masque à nez personnel/local	100.0			100.0
Respect de la distanciation d'un mètre	100.0			100.0
Éternuer ou tousser dans le creux du coude	100.0			100.0

## ANNEXES

Respecter les horaires du couvre-feu	100.0			100.0
Limitier ses déplacements au strict nécessaire	50.0	50.0		100.0
Autre mesure	100.0			100.0
<b>ATTECOUBE</b>	<b>Respect total</b>	<b>Respect partiel</b>	<b>Pas de respect</b>	<b>Total</b>
Se laver fréquemment les mains avec de l'eau et du savon	75.9	24.1		100
Usage de gel hydro-alcoolique	83.3	16.7		100
Le port du masque à nez médicalisé	54.5	36.4	9.1	100
Le port du masque à nez moderne	40.9	59.1		100
Le port du masque à nez personnel/local	75.0	25.0		100
Respect de la distanciation d'un mètre	60.0	40.0		100
Eviter de se toucher les yeux, le nez et la bouche	100.0			100
Éternuer ou tousser dans le creux du coude	100.0			100
Respecter les horaires du couvre-feu	83.3	16.7		100
Limitier ses déplacements au strict nécessaire	53.8	46.2		100
Autre mesure	25.0	75.0		100
<b>BINGERVILLE</b>	<b>Respect total</b>	<b>Respect partiel</b>		<b>Total</b>
Se laver fréquemment les mains avec de l'eau et du savon	88.7	11.3		100.0
Usage de gel hydro-alcoolique	80.0	20.0		100.0
Le port du masque à nez médicalisé	69.7	30.3		100.0
Le port du masque à nez moderne		100.0		100.0
Le port du masque à nez personnel/local	56.3	43.7		100.0
Respect de la distanciation d'un mètre	50.0	50.0		100.0
Éternuer ou tousser dans le creux du coude		100.0		100.0
Limitier ses déplacements au strict nécessaire	82.3	17.7		100.0
Autre mesure	100.0			100.0
<b>COCODY</b>	<b>Respect total</b>	<b>Respect partiel</b>	<b>Pas de respect</b>	<b>Total</b>
Se laver fréquemment les mains avec de l'eau et du savon	84.4	15.6		100
Usage de gel hydro-alcoolique	85.7	14.3		100
Le port du masque à nez médicalisé	79.2	20.8		100
Le port du masque à nez moderne	74.2	25.8		100
Le port du masque à nez personnel/local	71.4	28.6		100
Respect de la distanciation d'un mètre	85.0	15.0		100

Eviter de se toucher les yeux, le nez et la bouche	33.3	66.7		100
Éternuer ou tousser dans le creux du coude	100.0			100
Respecter les horaires du couvre-feu	100.0			100
Limitier ses déplacements au strict nécessaire	76.2	19.0	4.8	100
Autre mesure	100.0			100
<b>KOUMASSI</b>	<b>Respect total</b>	<b>Respect partiel</b>	<b>Pas de respect</b>	<b>Total</b>
Se laver fréquemment les mains avec de l'eau et du savon	74.2	22.6	3.2	100
Usage de gel hydro-alcoolique	88.4	11.6		100
Le port du masque à nez médicalisé	61.5	38.5		100
Le port du masque à nez moderne	65.0	35.0		100
Le port du masque à nez personnel/local	100.0			100
Respect de la distanciation d'un mètre	44.4	55.6		100
Eviter de se toucher les yeux, le nez et la bouche	50.0	50.0		100
Éternuer ou tousser dans le creux du coude	100.0			100
Respecter les horaires du couvre-feu	100.0			100
Limitier ses déplacements au strict nécessaire	66.7	33.3		100
<b>MARCORY</b>	<b>Respect total</b>	<b>Respect partiel</b>		<b>Total</b>
Se laver fréquemment les mains avec de l'eau et du savon	91.7	8.3		100.0
Usage de gel hydro-alcoolique	92.9	7.1		100.0
Le port du masque à nez médicalisé	50.0	50.0		100.0
Le port du masque à nez moderne	62.5	37.5		100.0
Le port du masque à nez personnel/local	100.0			100.0
Respect de la distanciation d'un mètre	100.0			100.0
Éternuer ou tousser dans le creux du coude		100.0		100.0
Respecter les horaires du couvre-feu	100.0			100.0
Limitier ses déplacements au strict nécessaire	85.7	14.3		100.0
<b>PLATEAU</b>	<b>Respect total</b>	<b>Respect partiel</b>		<b>Total</b>
Se laver fréquemment les mains avec de l'eau et du savon	85.7	14.3		100.0
Usage de gel hydro-alcoolique	85.7	14.3		100.0
Le port du masque à nez médicalisé	100.0			100.0
Le port du masque à nez moderne	83.3	16.7		100.0
Le port du masque à nez personnel/local	100.0			100.0
Respect de la distanciation d'un mètre	100.0			100.0



Éternuer ou tousser dans le creux du coude	100.0			100.0
Respecter les horaires du couvre-feu	100.0			100.0
Limiter ses déplacements au strict nécessaire			100.0	100.0
<b>PORT-BOUET</b>	<b>Respect total</b>	<b>Respect partiel</b>		<b>Total</b>
Se laver fréquemment les mains avec de l'eau et du savon	78.6	21.4		100.0
Usage de gel hydro-alcoolique	81.0	19.0		100.0
Le port du masque à nez médicalisé	63.2	36.8		100.0
Le port du masque à nez moderne	56.7	43.3		100.0
Le port du masque à nez personnel/local	66.7	33.3		100.0
Respect de la distanciation d'un mètre	57.1	42.9		100.0
Éviter de se toucher les yeux, le nez et la bouche	100.0			100.0
Éternuer ou tousser dans le creux du coude	66.7	33.3		100.0
Respecter les horaires du couvre-feu	100.0			100.0
<b>SONGON AGBAN</b>	<b>Respect total</b>	<b>Respect partiel</b>		<b>Total</b>
Se laver fréquemment les mains avec de l'eau et du savon	100.0			100.0
Usage de gel hydro-alcoolique	100.0			100.0
Le port du masque à nez médicalisé		100.0		100.0
Le port du masque à nez moderne	50.0	50.0		100.0
Le port du masque à nez personnel/local	100.0			100.0
Respect de la distanciation d'un mètre	100.0			100.0
Respecter les horaires du couvre-feu	100.0			100.0
Limiter ses déplacements au strict nécessaire	100.0			100.0
<b>TREICHVILLE</b>	<b>Respect total</b>	<b>Respect partiel</b>	<b>Pas de respect</b>	<b>Total</b>
Se laver fréquemment les mains avec de l'eau et du savon	90.9	9.1		100
Usage de gel hydro-alcoolique	90.9	9.1		100
Le port du masque à nez médicalisé	50.0	25.0	25.0	100
Le port du masque à nez moderne	75.0	25.0		100
Le port du masque à nez personnel/local	100.0			100
Respect de la distanciation d'un mètre	50.0	50.0		100
Éviter de se toucher les yeux, le nez et la bouche	100.0			100
Éternuer ou tousser dans le creux du coude	100.0			100
Respecter les horaires du couvre-feu	100.0			100
Limiter son déplacement au st	100.0			100

Autre mesure	100.0			100
<b>YOPOUGON</b>	<b>Respect total</b>	<b>Respect partiel</b>	<b>Pas de respect</b>	<b>Total</b>
Se laver fréquemment les mains avec de l'eau et du savon	83.5	16.5		100
Usage de gel hydro-alcoolique	89.6	10.4		100
Le port du masque à nez médicalisé	61.7	35.0	3.3	100
Le port du masque à nez moderne	60.0	40.0		100
Le port du masque à nez personnel/local	65.4	34.6		100
Respect de la distanciation d'un mètre	60.0	40.0		100
Eviter de se toucher les yeux, le nez et la bouche	80.0	20.0		100
Éternuer ou tousser dans le creux du coude	100.0			100
Respecter les horaires du couvre-feu	100.0			100
Limiter ses déplacements au strict nécessaire	68.3	29.3	2.4	100
Autre mesure	37.5	50.0	12.5	100

## Annexe 3 : Méthodologie de l'enquête

### ▪ Échantillonnage et organisation de la collecte

#### ❖ *Echantillonnage*

La base de sondage considérée est l'échantillon des ménages enquêtés lors de l'enquête harmonisée sur les conditions de vie des ménages (EHCVM). Un sondage aléatoire simple a été utilisé pour le tirage des ménages de cette base.

La taille minimum nécessaire pour assurer la représentativité de notre sous échantillon au niveau national est obtenu via la formule suivante :

$$n_{min} = z^2 * \frac{p(1-p)}{e^2} , \text{ Avec}$$

- $n_{min}$  taille minimum nécessaire pour assurer la représentativité de l'échantillon
- $z = 1.96$  est la valeur pour un niveau confiance de 95%
- $e = 5\%$  est la marge d'erreur acceptable
- $p$  l'indicateur de proportion estimé. on a fixé cette valeur à 50%

Comme notre échantillon est un sous échantillon d'une population finie de taille  $N=12\ 992$  ménages, alors la taille minimum ajustée utilisable de 373 ménages est obtenue comme suit :

$$n_{ajust} = \frac{n_{min}}{[1 + (\frac{n_{min} - 1}{N})]}$$

Pour obtenir la taille finale de notre échantillon 806 ménages, on a intégré les taux de non réponse totale (refus de participer à l'enquête estimé à 30%), le taux de non réponse partielle (50%) et taux de numéros de téléphone injoignable (30%) dans la formule de la taille ajustée. Cette prise en compte de non-réponses nous a permis d'obtenir une taille de 806 ménages qui représente la taille finale de notre échantillon. Seuls les questionnaires entièrement renseignés ont été validés pour cette enquête.

#### ❖ *Coefficient d'extrapolation*

Notre étude étant une enquête probabiliste, pour étendre les résultats de nos analyses au niveau national et au niveau des strates d'analyse, nous calculons un coefficient d'extrapolation (pondération). Les ménages faisant partie de notre échantillon final ont été tirés de façon aléatoire dans la base de la base de l'EHCVM 2019 avec une probabilité  $P'$  (sondage aléatoire simple). Les ménages de la base de l'EHCVM constituent un échantillon représentatif au niveau national et chaque ménage est tiré avec une probabilité  $P_{ehcvm}$ .

Ainsi, la probabilité de tirage de notre échantillon est :  $P_{COVID} = P' \cdot P_{ehcvm}$

et, le coefficient d'extrapolation est donc donné par :  $\frac{1}{P_{covid}}$

## ❖ *Présentation de l'outil de collecte*

L'Évaluation de l'Impact sur les conditions de vie des ménages est une enquête quantitative et a utilisé la méthode CAPI. Le questionnaire comprend 4 sections présentées dans les paragraphes suivants.

### **Section 0 : Identification du ménage et renseignement de contrôle**

Cette section fournit des informations générales sur le chef de ménage notamment sur sa localisation, ses caractéristiques sociodémographiques et son contact. Cette section a pour objet d'établir le premier contact, de confirmer son identité et d'obtenir son consentement.

### **Section 1 : Connaissances, attitude et pratique**

Comme son nom l'indique cette section permet d'apprécier le degré de connaissances sur la maladie (COVID-19), de cerner le comportement (attitude, opinion, perception) que l'interviewé développe vis-à-vis de la maladie et les pratiques qui en découlent face à son attitude (opinion, perception). Elle est structurée en trois sous-sections connaissances, attitude et pratique.

### **Section 2 : Impact socio-économique sur les conditions de vie des ménages**

Cette section a pour objet d'évaluer les effets de la maladie sur l'angle psycho social, économique, socio-économique sur l'emploi sur le revenu et sur le mode de vie du chef de ménage. La section est structurée en trois sous sections ; effets, les engagements, les ménages et les changements en termes de résilience.

### **Section 3 : Stratégies de survie face au coronavirus**

La section évoque les moyens en termes d'action et les comportements pour contourner ou faire face aux effets de la pandémie du COVID-19 et les mesures prises par l'état.

## ❖ *Organisation de la collecte*

Le mode de collecte s'est fait à partir d'un support électronique via des appels téléphoniques pour se conformer au contexte qu'impose la pandémie. Dans cette optique, un centre d'appel a été retenu par l'INS pour conduire l'activité de collecte. Après les dernières corrections sur les outils de collecte, les agents ont reçu leur accès (login et mot de passe) ainsi que les tablettes et téléphones pour débiter les entretiens. La collecte proprement dite s'est réalisée du 11 au 17 avril 2020. Elle a mobilisé onze (11) agents enquêteurs assistés d'un manager de pool. D'une manière générale, les entretiens se sont déroulés dans de bonnes conditions avec un temps moyen de 25 minutes. Le résultat obtenu sur la période de huit (08) jours de collecte est représenté dans la section suivante.

### ▪ **Taux de réponse et description de la base**

#### ❖ *Taux de réponse*

Les résultats de l'enquête auprès des ménages (des chefs de ménage) indiquent un taux de réponses de 91,1% (voir tableau ci-dessous). Pour cette enquête, seuls les questionnaires entièrement renseignés sont valides pour les analyses.

### Résultat des interviews

	Effectif	Pourcentage
Interview complète	734	91,07
Interview partielle	3	0,37
Interview refusée	16	1,99
Ménage injoignable	53	6,58
<b>Total</b>	<b>806</b>	<b>100</b>

Source : Calculs du staff à partir des données de l'enquête COVID (2020)

#### ❖ Description de la base en termes de ménages enquêtés

Notre échantillon final après suppression de la base des formulaires non valides est constitué de 734 ménages répartis comme suit : 88,3% de ménage pour la ville d'Abidjan, 3,8 % pour les autres villes hors Abidjan et 7,9% pour le milieu rural. En extrapolant les résultats de ces effectifs, on obtient pour l'ensemble de la Côte d'Ivoire 4 283 686 ménages.

### Echantillon et ménage

	Abidjan urbain	Autre urbain	Rural	Total
Echantillon (n)	648	28	58	734
Echantillon (%)	88,3	3,8	7,9	100
Nombre de ménages extrapolé	1 177 695	1 072 402	2 033 589	4 283 686
Nombre de ménages (%)	27,5	25,0	47,5	100

Source : Calculs du staff à partir des données de l'enquête COVID (2020)

